

Les Haies



P.13



P.16



P.13

Sommaire

| | |
|--|------|
| ■ LE MOT DU MAIRE | P.03 |
| ■ VIE COMMUNALE | |
| • La mairie vous accueille | P.04 |
| • Rencontrez vos élus | P.04 |
| • Assistez aux conseils municipaux | P.04 |
| • Informez-vous | P.04 |
| • Boite à idées | P.05 |
| • Concours photos | P.05 |
| • Règles de bon voisinage | P.05 |
| • Cimetière | P.06 |
| • Location de salle | P.06 |
| ■ ACTUALITES | P.08 |
| ■ AGRICULTURE | P.22 |
| ■ LES CLASSES EN 2 | P.23 |
| ■ TEMPS FORTS | P.24 |
| ■ GRANDIR AUX HAIES | |
| • Petite Enfance | P.26 |
| • Ecole | P.26 |
| • Garderie | P.27 |
| • Cantine | P.28 |
| • Jeunesse ANIM jeunes | P.28 |
| • Recensement citoyen | P.28 |
| ■ ASSOCIATIONS | |
| • Le Sou Des Ecoles | P.29 |
| • Association Culturelle | P.29 |
| • Bibliothèque | P.30 |
| • Les Zazous | P.31 |
| • Les Haies En Fleurs | P.32 |
| • Pétanque | P.33 |
| • La Chasse | P.33 |
| ■ FOCUS | |
| • Rallye 4L Trophy | P.34 |
| • Cédric DENZIERE | P.34 |
| ■ HISTOIRE | |
| • Notre Mairie | P.35 |
| ■ INTERCOMMUNALITE | |
| • Syndicat intercommunal sport et Culturel Les Haies | |
| Longes Treves | P.36 |
| • Association Des 4 Vents | P.36 |
| • ASQV section chorale | P.38 |
| • Section piscine | P.38 |
| • Outil en mains | P.38 |
| • La paroisse | P.39 |
| • FNACA | P.40 |
| • Maintien à Domicile | P.40 |
| - Téléalarme | |
| - L'AIAD en 2022 | |
| • Parc Du Pilat | P.42 |
| ■ AINSI VA LA VIE (ETAT CIVIL) | P.44 |
| ■ COMMERCE AMBULANTS | P.46 |
| ■ VOUS LES CONNAISSEZ ? | P.46 |
| ■ AGENDA | P.47 |
| ■ NUMÉROS UTILES | P.48 |

LES HAIES

est une publication annuelle de la mairie des Haies.

Adresse :

450 rue des Champs Blancs
69420 LES HAIES
mairie@leshaies.fr
Tél : 04 74 56 89 99

Directeur de la publication :
Thierry SALLANDRE.

Direction de la rédaction :
Fanny Palluy.

Rédacteurs : conseil municipal, responsables de structures et représentants des associations.

Création graphique et impression :
IDO, St Marcellin en Forez

Magazine gratuit distribué sur toute la commune.

Vue du village depuis route de Planèze - Fajza Patrice



Le mot du Maire

L'équipe municipale (absent : Patrick Salas)

Cher(es) Toutes et Tous,

Les années passent et ne se ressemblent pas. Elles nous amènent à nous remettre en question à chaque instant. Les certitudes d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui.

Nous avons la chance d'avoir remplacé l'ensemble de nos

éclairages publics en début de cette année 2022, mais également l'isolation de la garderie il y a quelques années déjà, ainsi que les appartements communaux au-dessus de la cantine scolaire en 2021 et 2022. Cela va nous permettre d'amortir la hausse des prix de l'énergie.

Mais, n'oubliez pas que cela suffit. Il nous faut être très vigilants.

Il y a encore beaucoup à faire et d'autres projets sont en cours :

- L'isolation des bâtiments communaux étalée sur plusieurs années bien sûr,*
- La création d'une chaufferie bois centrale et de son réseau de chaleur pour chauffer les bâtiments communaux,*
- L'agrandissement de notre cantine normalement sur 2023,*
- Et enfin l'agrandissement de notre cimetière qui se termine.*
- Evidemment, je n'oublie pas le projet phare, très attendu, notre lieu de rencontre et d'échange « LE BAR des HAIES ». C'est une aventure pour nous les Elu(e)s et nous aurons à cœur d'avoir une bonne gestion du coût d'installation, un choix du bon gérant, des bons services, etc...*

Dans ce projet, nous nous faisons accompagner par « 1000 cafés » qui a l'expérience de ce type de commerce.

Le FIL des HAIES vous informe tout au long de l'année des activités des associations, de l'école, de la commune, de l'agglomération. Il ne sera donc pas nécessaire de vous rappeler toutes les informations que vous avez reçu au cours de cette année.

Je reviens sur les associations, le cœur vivant de notre village, avec leurs bénévoles volontaires et entrepreneurs. Ils contribuent au vivre-ensemble de la commune. Soutenez-les, dès que vous le pourrez, en les rejoignant comme bénévoles ou en participant à leurs activités et manifestations.

Sachez que la plus belle chose que nous pouvons donner est notre temps car il est compté alors MERCI à tous les bénévoles.

Evidemment, quelques contraintes dues à l'environnement, aux incendies, au manque d'eau potable qui se profilent encore et encore, la pollution de l'air ou les événements nationaux ou internationaux nous demandent d'être vigilants.

Les années qui viennent de passer nous remémorent qu'il est nécessaire d'avoir des comportements différents dans notre façon de consommer, dans notre façon de nous comporter envers notre environnement et notre entourage.

Cela nous permettra d'être encore plus libres et d'assurer une vie future plus agréable pour nos enfants et petits-enfants.

Toute l'équipe du conseil municipal œuvre ensemble pour le bon fonctionnement de notre village et préparer LES HAIES du futur. Merci à toute l'Equipe de votre présence et accompagnement dans cette belle aventure.

Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2023 à venir.



Thierry Sallandre

Vie communale

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

- **Lundi et mercredi de 13h30 à 17h.**
- **Mardi de 8h30 à 12h.**
- **Vendredi de 16h30 à 19h.**

RENCONTREZ VOS ELUS

Tout au long de l'année, quel que soit l'objet de votre demande, vous avez la possibilité de rencontrer le maire et les élus lors des permanences en mairie. Elles ont lieu sans rendez-vous les vendredis de 16h30 à 19h.



ASSISTEZ AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Vous souhaitez vous tenir au courant de toutes les décisions concernant votre village ? Comprendre comment les décisions sont prises ? Assister aux débats lors des Conseils ? Sachez que les séances de Conseils Municipaux sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à venir. La seule règle : ne pas intervenir dans la réunion. Que ce soit pour connaître les dates des prochains conseils, ou pour consulter les comptes-rendus détaillés, rendez-vous sur le [site internet www.leshaies.fr](http://www.leshaies.fr). Toutes ces informations sont par ailleurs affichées en mairie.

INFORMEZ VOUS

» VIA LE FIL DES HAIES : LA LETTRE MENSUELLE MUNICIPALE

Chaque fin de mois, recevez dans votre boîte aux lettres électronique, tout ce qui fait l'actualité aux Haies : agenda, manifestations communales et associatives, informations pratiques, travaux en cours, des nouvelles intercommunales, etc... Bref, c'est le lien indispensable à ne pas rater ! Si vous ne le recevez pas, transmettez à la mairie votre adresse mail, qui ne sera utilisée que dans ce but et en aucun

cas transmise à un tiers.

Pour ceux qui n'auraient pas d'adresse mail, une distribution en boîte aux lettres est également possible. Faites-vous connaître.

Enfin, sachez que tous les numéros du Fil sont en ligne sur notre site internet www.leshaies.fr dans la rubrique Communication.

Responsables d'association, vous pouvez nous transmettre vos informations à intégrer avant le 20 du mois pour une diffusion le dernier vendredi du mois.

» VIA LE SITE INTERNET

Le site Internet www.leshaies.fr est là pour répondre à toutes vos questions au quotidien.

Retrouvez aussi toutes les actualités du village, sa lettre mensuelle...

Responsables associatifs, transmettez-nous vos informations, nous les mettrons en ligne.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux, Arrêtés pris par la mairie sont également disponibles.

» VIA LE SITE FACEBOOK

La page Facebook créée en mars 2016 compte aujourd'hui plus de 624 abonnés !

Suivez la vie du village sur la page Facebook « Les Haies ». Pas besoin d'avoir un compte Facebook pour la consulter.

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>



DONNEZ VOS IDEES VIA LA BOITE A IDEES

Une boîte à idées est à votre disposition dans le hall de la mairie. Enfants et adultes peuvent y déposer des idées de projets pour le village, des propositions d'améliorations... Le Conseil Municipal n'a évidemment pas le monopole des bonnes idées, c'est bien l'affaire de tous ! Alors n'hésitez pas, c'est une façon de participer activement à l'évolution de notre village.



PHOTO CONCOURS



Résultat du concours photo 2022 « Les 4 saisons »

Une exposition à la salle des fêtes en parallèle à la cérémonie du 11 novembre 2022 a permis de découvrir



les 5 photos réalisées par des photographes amateurs du village qui ont participé au 7ème concours photo organisé par la municipalité sur le thème « Les 4 saisons ». Le jury constitué par les habitants présents et les conseillers municipaux a choisi la photo représentant des fleurs prises dans la glace, une prise de vue du 1/04/2022 à La Casson réalisée

Nouveau concours photo 2023 : « Les arbres des Haies, êtres vivants remarquables ou aux multiples fonctions »

Janvier à octobre 2023

La Mairie des Haies souhaite reconduire un concours photo gratuit « Les arbres des Haies, êtres vivants remarquables ou aux multiples fonctions » pour permettre à tous, enfants et adultes de donner une vision de son lieu de vie. Le but est de mettre à l'honneur Les Haies à travers les talents artistiques des photographes amateurs locaux.

Les gagnants auront le privilège d'illustrer par leurs photos le bulletin municipal 2024 et le site internet. Le lauréat fera la première page !

Le bulletin d'inscription (disponible en Mairie et

sur le site internet <https://www.leshaies.fr>) doit être complété et signé. Il sera envoyé avec les photos numériques au plus tard le 27 octobre 2023 par messagerie électronique à la mairie à l'adresse suivante : mairie@leshaies.fr
A vos appareils !

REGLES DE BON VOISINAGE

» NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou jardinage (tondeuses, perceuses, scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les nuisances sonores du voisinage (regroupant tout dérangement à la tranquillité des voisins entre 22h et 7h) sont susceptibles d'être verbalisées.

» AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Si vos animaux restent à l'extérieur de jour comme de nuit, faites attention aux aboiements pour ne pas gêner le voisinage.



La divagation d'animaux, notamment de chiens en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite. Ils peuvent présenter un danger immédiat pour la sécurité des personnes.

» SECURITE ROUTIERE

La sécurité routière doit être appréhendée comme un élément de qualité de vie. La rue, la route sont des espaces à partager. Les enjeux de sécurité routière concernent en premier lieu les usagers vulnérables, notamment les piétons. Ceux-ci doivent trouver naturellement leur place dans le bourg. Cette problématique concerne en priorité les jeunes de moins de 15 ans et les personnes âgées.

C'est une prise de conscience individuelle que chaque automobiliste doit avoir. Nous en appelons donc à la responsabilité et à la courtoisie de chacun. Sur la route, restons zen et courtois !



Vie communale

CIMETIERE

Le renouvellement d'une concession funéraire n'est pas automatique (sauf concessions perpétuelles). Il appartient au concessionnaire d'effectuer les démarches de renouvellement auprès de la mairie, de même que les demandes de travaux pour faire construire un monument ou un caveau (déclaration préalable en mairie).

L'entretien d'une sépulture incombe au concessionnaire ou à ses héritiers. Un règlement a été mis en place en fin d'année 2022. Il est consultable en mairie.

| Tarifs des concessions | Durée de concession | Montant en € |
|----------------------------------|---------------------|--------------|
| Pleine terre 2,75 m ² | 15 ans | 100 |
| | 30 ans | 200 |
| Pleine terre 5,50 m ² | 15 ans | 200 |
| | 30 ans | 400 |

| Tarifs de concession de cases du columbarium | Durée de concession | Montant en € |
|--|---------------------|--------------|
| | 15 ans | 150 |
| | 30 ans | 280 |



LOCATION DE SALLES

» TARIFS DE LA SALLE DES FETES DES HAIES



| | 1 journée en semaine | Le week-end (vendredi 18h au dimanche soir) |
|----------------------------|--|---|
| Habitants des Haies | 100 € | 260€ |
| Extérieurs | 200 € | 650 € |
| Forfait funérailles | 30 € | |
| Cautions | <p>- 500 € pour la salle et sous louage à une tierce personne.</p> <p>- 150 € pour ménage mal fait.</p> <p>Nettoyage complet à faire par le loueur. Les 2 cautions sont à verser au moment de la réservation de la salle.</p> <p>Il faut impérativement respecter le plan de rangement des tables et des chaises affiché dans la salle sinon la caution de 150 € sera retenue.</p> | |

TARIFS DE LOCATION DES TABLES ET DES BANCS :

Le tarif de la location des bancs et tables par la mairie ne change pas :

La table + 2 bancs = 2 euros

Pour le bon déroulement de ce service, **une caution de 100 euros** est demandée.

Les tables sont à récupérer le vendredi soir à partir de 18h à la mairie, le paiement est exigé lors du retrait et la restitution a lieu également le vendredi soir suivant à partir de 18h.



LA FÊTE DES VOISINS : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est une date nationale fixée le dernier vendredi de mai, mais qui peut être modulée selon

les disponibilités de chacun. C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet.

A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.

Se renseigner en mairie.

» TARIF DE LOCATION DE L'ESPACE PIERRE BRET AU FAUTRE - 2023

Se renseigner en mairie

| PARTICULIERS HABITANT LES 3 COMMUNES ADHERENTES ET LES ENFANTS QUI SONT PARTIS ET DONT LEURS PARENTS RÉSIDENT LES 3 COMMUNES | LOCATION | CAUTION |
|--|----------|---------|
| Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h | 370 € | 2 000 € |
| Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h | 644 € | 2 000 € |
| Du Dimanche - 9h à 22h | 534 € | 2 000 € |
| Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h | 760 € | 2 000 € |
| Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h | 919 € | 2 000 € |
| Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h | 1 130 € | 2 000 € |
| Réveillon de Noël, Saint Sylvestre | 644 € | 2 000 € |
| Jours fériés | 534 € | 2 000 € |
| Jours avant et après jours fériés | 285 € | 2 000 € |



| ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIEGE SUR LES 3 COMMUNES | LOCATION | CAUTION |
|--|----------|---------|
| Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h | 221 € | 2 000 € |
| Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h | 370 € | 2 000 € |
| Du Dimanche - 9h à 22h | 303 € | 2 000 € |
| Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h | 417 € | 2 000 € |
| Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h | 496 € | 2 000 € |
| Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h | 603 € | 2 000 € |
| Réveillon de Noël, Saint Sylvestre | 370 € | 2 000 € |
| Jours fériés | 303 € | 2 000 € |
| Jours avant et après jours fériés | 285€ | 2 000 € |

| PARTICULIERS EXTERIEURS AUX 3 COMMUNES, ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIEGE A L'EXTERIEUR DES 3 COMMUNES | LOCATION | CAUTION |
|---|----------|---------|
| Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h | 664 € | 2 000 € |
| Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h | 1 214 € | 2 000 € |
| Du Dimanche - 9h à 22h | 993 € | 2 000 € |
| Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h | 1 447 € | 2 000 € |
| Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h | 1 763 € | 2 000 € |
| Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h | 2 186 € | 2 000 € |
| Réveillon de Noël, Saint Sylvestre | 1202 € | 2 000 € |
| Jours fériés | 993 € | 2 000 € |
| Jours avant et après jours fériés | 534 € | 2 000 € |

Actualités

URBANISME - PLU

La Commune est dotée depuis 2016 d'un Plan Local d'Urbanisme. Il fixe les règles de construction à respecter dans chacune des zones définies sur le territoire communal. Lors de toute modification de l'environnement bâti de sa propriété ou de sa division dans l'intention de bâtir, chaque propriétaire est tenu préalablement d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

Celles-ci sont regroupées en 4 documents :

- le permis de construire,
- le permis de démolir,
- le permis d'aménager,
- la déclaration préalable.

Le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour vous orienter sur la procédure administrative à mettre en œuvre en fonction de votre projet.

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact)

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) (formulaire Cerfa

n° 13408*04) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.



» DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée, en ligne, via un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme** depuis le site internet de l'Agglo.

Il suffit de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.



» PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES EN 2022

| NOM DU PÉTITIONNAIRE | N° DU PC | OBJET DE LA CONSTRUCTION | ACCEPTÉ LE |
|----------------------|------------------|--------------------------|------------|
| DUMAS Mickaël | 069 097 22 00004 | Carport | 16/08/2022 |
| GELADZE Ioris | 069 097 22 00006 | Maison d'habitation | 07/10/2022 |

» DECLARATIONS PREALABLES OBTENUES EN 2022

| NOM DU PÉTITIONNAIRE | N° DE LA DP | OBJET DE LA CONSTRUCTION | ACCEPTÉ LE |
|----------------------|------------------|--|------------|
| MOUNIER Huguette | 069 097 22 00001 | Division en vue de construire | 11/02/2022 |
| FORD Billy | 069 097 22 00003 | Agrandissement d'une ouverture existante | 25/03/2022 |
| CADET Raphaël | 069 097 22 00004 | Changement menuiseries | 19/04/2022 |
| CADET Francette | 069 097 22 00005 | Changement menuiseries | 30/03/2022 |
| FREE Energie | 069 097 22 00006 | Panneaux photovoltaïques | 30/03/2022 |
| GARDE Laurent | 069 097 22 00008 | Panneaux photovoltaïques | 29/04/2022 |
| MARAS Christine | 069 097 22 00009 | Réfection d'un bâtiment existant | 07/06/2022 |
| GABERT Jean Claude | 069 097 22 00010 | Réfection toiture | 03/06/2022 |
| MICHAUD Frédéric | 069 097 22 00012 | Panneaux photovoltaïques | 02/06/2022 |
| FORD Billy | 069 097 22 00013 | Agrandissement d'une ouverture | 04/07/2022 |
| DOUILLET Carole | 069 097 22 00014 | Rénovation d'une habitation | 22/07/2022 |

| NOM DU PÉTITIONNAIRE | N° DE LA DP | OBJET DE LA CONSTRUCTION | ACCEPTÉ LE |
|----------------------|------------------|---------------------------------|------------|
| GELAS Jean-Pierre | 069 097 22 00015 | Réfection toiture | 19/08/2022 |
| GABRIEL Cyprien | 069 097 22 00016 | Installation de volets roulants | 19/08/2022 |
| COMBA Ghislaine | 069 097 22 00017 | Changement menuiseries | 19/08/2022 |
| VACHON Danielle | 069 097 22 00018 | Panneaux photovoltaïques | 19/09/2022 |
| EDF ENR | 069 097 22 00019 | Panneaux photovoltaïques | 21/10/2022 |

» REGLES D'URGANISME



* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

Dans le cadre d'un permis de construire

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m², vous devrez passer par un architecte.

Attention : il y a des cas particuliers où le recours à l'architecte est également obligatoire.

Actualités

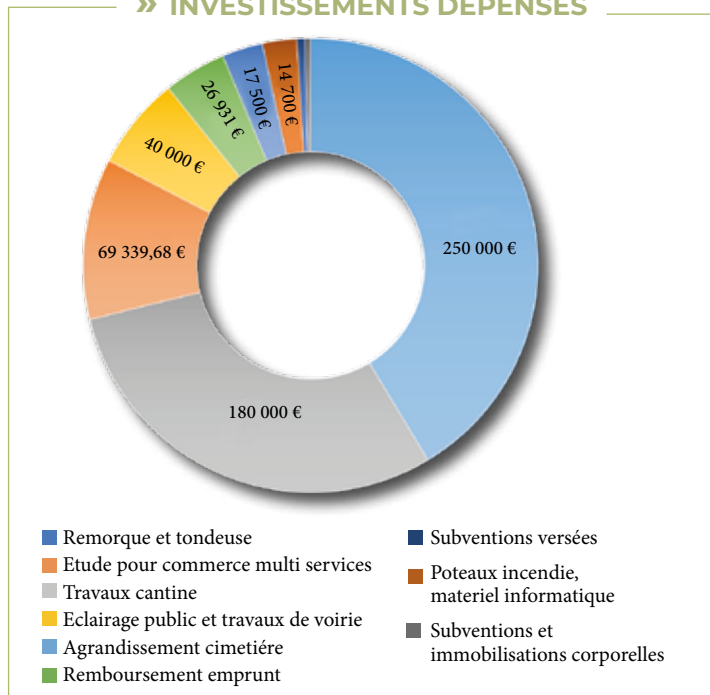
BUDGET PREVISIONNEL 2022

Nous vous présentons un budget qui confirme la bonne tenue des finances de la commune. Par contre, comme vous le savez, le budget de fonctionnement va évoluer à la hausse pour les années à venir, qui je l'espère ne viendra pas freiner les investissements prévus. Il sera peut-être nécessaire de les étaler sur plusieurs années.

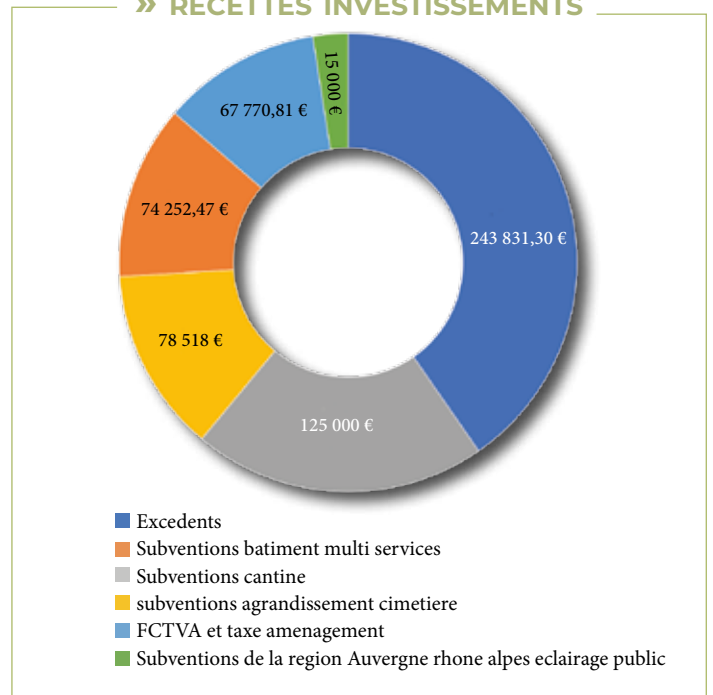
Nous nous efforçons d'être le plus attentif possible à ne pas augmenter les impôts au-delà de l'inflation, qui vous vous doutez bien nous touche de plein fouet.

Un budget maîtrisé permet de tourner notre village vers l'avenir.

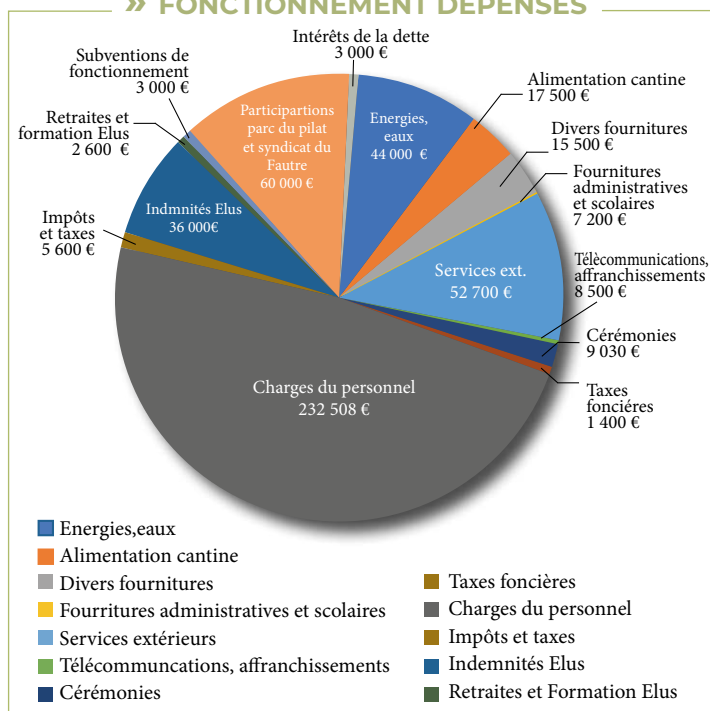
» INVESTISSEMENTS DEPENSES



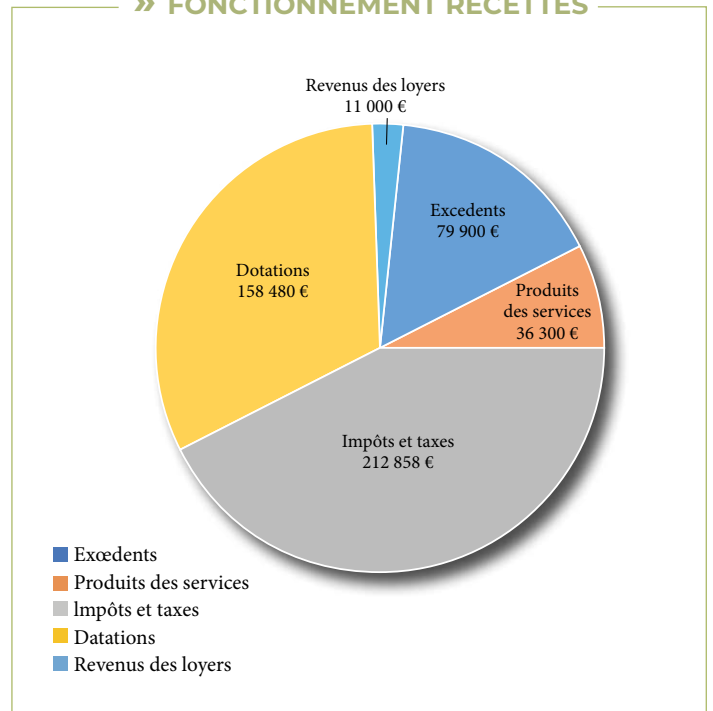
» RECETTES INVESTISSEMENTS



» FONCTIONNEMENT DEPENSES



» FONCTIONNEMENT RECETTES



ACTUALITÉS DE A À Z

1- Au niveau communal

» ADRESSAGE

La loi 3DS de 2022 vient d'étendre aux communes de moins de 2 000 habitants, l'obligation de nommer et numéroter les voies et de désigner toutes les maisons et logements avec un numéro unique, qui en étaient jusque-là exemptées. L'objectif de l'adressage est l'amélioration d'accès aux secours, à la fibre et aux livraisons. La réalisation du plan d'adressage de notre commune est en cours.

» CANTINE

- L'étude pour la mise aux normes et la production de 35 repas supplémentaires livrés en liaison chaude à l'école de TUPIN et SEMONS a débuté. L'étude Projet a été présentée en conseil municipal le 10/11/2022. Les travaux devraient être réalisés entre avril et août 2023, sans gêner la cantine actuelle.



- La mairie est toujours soucieuse, tout comme la cuisinière, de servir des repas de bonne qualité aux enfants à la cantine et dans les meilleures conditions. Les repas sont préparés chaque jour sur place dans notre cantine, avec des produits frais, locaux et de saison et de plus en plus de produits sont bio.

Les commandes sont faites à la semaine en fonction des inscriptions pour éviter le gaspillage et optimiser le budget.

Pour information, un repas coûte entre 8 et 10€ (achats et charges salariales).

Le prix du repas n'avait pas changé depuis 2016, les familles payaient 4.10€ le repas, le reste étant pris en charge par la mairie.

Le conseil municipal a voté l'augmentation du prix du repas, applicable à partir du 1/09/2022, soit 4.50€ pour le repas régulier et 5.50 € pour le tarif exceptionnel ou annulation à moins d'une semaine (ce tarif ne s'applique pas en cas de maladie de

l'enfant, ou en cas de force majeure).

Le conseil municipal justifie cette hausse afin de continuer à proposer des produits de qualité et souhaite poursuivre le développement de la politique de restauration en faveur d'une alimentation biologique et durable.

- Depuis le 1/01/2022, la Loi Egalim s'impose à notre cantine. La loi Egalim, adoptée suite aux Etats généraux de l'Alimentation en 2018, a pour objectifs de garantir aux agriculteurs une rémunération plus juste, de valoriser une agriculture toujours plus vertueuse et de rendre accessible une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Elle répond non seulement à des enjeux sociaux et économiques, mais également à des enjeux de santé publique. Pour atteindre ces objectifs, c'est un changement de comportement global de la société qui doit s'opérer et la restauration collective a été choisie comme vecteur de ce changement. Au 1er janvier 2022 les restaurants collectifs doivent proposer des menus contenant au moins 50 % (en valeur HT d'achats) de produits de qualité et durables dont 20 % de produits biologiques. Sandrine Planta, cuisinière, a suivi une formation début 2021 sur le sujet.

» CARAVAN'JAZZ

Nous avons vécu en 2022 aux HAIES, une multitude d'évènements permettant à notre village de se divertir et de rayonner à travers les départements alentours.

En particulier, nous avons accueilli «Caravan'jazz» le 8 juillet. Dès le départ, nous étions motivés pour porter cet évènement sans précédent, chapoté par le festival de Jazz à Vienne.

L'organisation a nécessité l'union de tous : les associations du village ont répondu à l'appel, celles des communes voisines de Trèves et Longes. Nous les remercions d'avoir rendu l'évènement possible !

Les producteurs locaux de fromages, de fruits, de viande, de pain, de boisson, ont fait du repas une franche réussite ! Les circuits courts ont encore prouvé leurs bienfaits !

Cela nous a valu une rupture de certains aliments. Le plateau était composé de Burger ou charcuterie, frites, rigottes, dessert, cela arrosé de vin de la Chapelle Villard et de Saint Pierre de Boeuf, du jus de fruits de Tupin et Semons et de la bière de la brasserie du Pilat.

Animations et concerts gratuits, ont contribué au succès et 450 personnes étaient présentes.

Le programme a débuté dès 17h30 avec les bénévoles de la Bibliothèque et leur animation «Kamishibai» (théâtre Japonais).

La Ludothèque de Vienne proposait de jouer en famille ou entre amis à des jeux plein air.

Des artistes musiciens sélectionnés par les organisateurs du jazz à Vienne, répartis sur

Actualités



différentes scènes ont joué pour l'auditoire avant le groupe qui constituait le clou du spectacle : «Moony Delight» aux tendances Soul/Jazz/Hip-hop a ravi les connaisseurs et les non-initiés.

Grâce au partenariat avec la MJC de Vienne et avec le soutien de Vienne Condrieu Agglomération, les élus, les associations, les bénévoles, nous avons pu réaliser cet évènement avec brio !

L'initiative de Caravan'jazz a permis de partager cette grande fête annuelle du jazz à Vienne avec les petites communes parfois excentrées comme la nôtre. Nous espérons d'autres manifestations de ce genre !

» CENTRALES VILLAGEOISES

Notre commune est entrée en 2022 au capital de la SAS Centrales Villageoises de la Région de Condrieu. En effet depuis une loi de 2015, les collectivités peuvent rentrer au capital des sociétés qui produisent des énergies renouvelables. C'est ainsi que la commune des Haies a acquis 10 parts sociales pour un montant de 600 € lors de l'augmentation de capital de la Centrale Villageoise.

Cette augmentation était nécessaire pour le développement de cette société citoyenne, qui



après avoir équipé en 2013 huit toitures sur notre commune a essaimé sur un garage à Condrieu, l'école et la mairie de Chuyer et sa plus grosse réalisation, l'équipement du stade de rugby d'Ampuis.

Les différentes communes où sont les installations, ont aussi acquis des parts dans la société en soutien de la démarche pour une transition écologique, ce qui leur permet de prendre part aux votes lors de l'Assemblée Générale de la Centrale Villageoise.

» CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre, armistice de la Grande Guerre de 1914-1918 et hommage à tous les morts pour la France fut une belle et émouvante cérémonie.

Vous êtes toutes et tous venus nombreux, tous âges, pour perpétuer ensemble notre devoir de mémoire envers l'ensemble des soldats et civils qui se sont battus, et se battent encore, pour la paix et notre liberté. Plusieurs personnalités nous ont fait l'honneur de leur présence dans notre petit village : Monsieur Rochas, Sous-Préfet du Rhône Sud, Monsieur Guilloteau, Président du Département du Rhône, Monsieur Marion, maire de Condrieu et Conseiller Départemental, Monsieur Simon, président de la section FNACA.



Les élèves de l'école ont lu des lettres de Poilus, la Chorale des 4 Vents a ponctué la cérémonie de chants et Monsieur Guinand nous a proposé une exposition sur la première guerre mondiale.

Lectures officielles, lettres de Poilus, dépôts de gerbe, appel des morts, minute de silence, chants et Marseillaise ont rythmé cette cérémonie.

Dans son discours, le maire Thierry Sallandre, a fait remarquer aux jeunes générations à quel point la paix et la liberté sont fragiles.

Pour rappel, 14 soldats Hayards ont participé à la Grande Guerre, 9 sont morts pour la France.

La cérémonie était suivie d'un verre républicain offert par la municipalité dans la salle des fêtes.

» CIMETIERE

Les travaux de l'extension du cimetière ont été réceptionnés avec réserves le 15/09/2022.

Ceux-ci ont concerné principalement la tranche ferme : la maçonnerie, les revêtements de sol, les réseaux, la clôture, le mobilier.

La réception définitive avec la levée des réserves et avec pose des serrureries définitives a eu lieu le 21/10/2022, y compris la remise en forme du parking. A cette date, le cimetière a pu être ouvert dans son intégralité. L'accès par le haut du cimetière a donc été rétabli avant la Toussaint.

Les plantations qui font parties de l'option 1 du projet ont été faites à partir du 15/11/2022.

Une réception définitive du chantier a été faite en fin d'année.

Un règlement du cimetière sera soumis au vote en conseil municipal.

Le nouveau cimetière entrera en fonction à partir du 1/01/2023.

Depuis 2022, les communes ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des



cimetières. Notre commune ne les utilise plus depuis plusieurs années au profit de la débroussailluse et du désherbage manuel.

Le nouveau cimetière sera végétalisé contrairement à l'ancien qui est très minéralisé. La végétalisation a plusieurs avantages : réduire le temps alloué à l'entretien, mettre en valeur certaines parties du cimetière, faciliter l'infiltration de l'eau de pluie et ainsi limiter les problèmes liés à l'érosion des sols. Des essences locales ont été plantées pour une bonne acclimatation ainsi qu'un système racinaire à faible développement pour éviter tout problème au niveau des sépultures. Les végétaux ont été choisis pour résister à la sécheresse en couvre sol ou avec une pousse lente et un entretien quasi nul.

» COMMERCE MULTI SERVICES : UN CAFÉ MULTISERVICE EN PROJET D'ICI 2025



Dans le cadre du projet de café multiservice dans le village, Thierry Sallandre, maire, et Thierry Bosvert, conseiller municipal, se sont rendus près de Feurs (42) au Cottance café, début octobre. Ils ont assisté à des ateliers d'échanges et de témoignages d'élus et de gérants du programme «1000 cafés» du groupe SOS venus de toute la France.

Une manière d'approcher le dossier visant à redynamiser les communes rurales. Cette opportunité permettra d'engager la réflexion et de faire avancer ce grand projet pour le village. « L'installation devrait aboutir en 2025 », conclut Thierry Sallandre.

» CONSEILLER NUMERIQUE

Ne ratez pas le virage du numérique :

Devenez autonome sur internet.



Le numérique est omniprésent dans notre quotidien. Cependant trop de personnes en sont encore éloignées par manque d'expérience ou peur de ne pouvoir être à la hauteur. Votre conseiller numérique est là pour aider **gratuitement** toutes celles et ceux qui se pensent, à tort, incapables d'utiliser des outils numériques tels qu'ordinateur, tablettes ou smartphones. Savoir utiliser ces outils est devenu indispensable pour s'insérer au mieux dans une société de plus en plus dématérialisée. De plus c'est un excellent moyen d'accès à la connaissance, à l'information, **aux droits sociaux**, à la création, au partage...

Les démarches administratives

Vous pouvez également être accompagné lors de vos démarches administratives. Attention, un conseiller numérique vous apportera aide et conseils mais ne fera pas à votre place une démarche administrative.

Actualités

ACTUALITÉS DE A À Z (SUITE)

Dans ce cas il faudra vous adresser à une maison France Services (Givors).

Un service ouvert à tous

Les services gratuits du conseiller numérique s'adressent également aux particuliers, aux professionnels ou établissements scolaires souhaitant acquérir de nouvelles compétences ou découvrir de nouvelles technologies.

Pour tout renseignement, contactez Fabrice au 06 71 59 79 99 (basé à la médiathèque à Echalas).

» COUR D'ECOLE

En début d'année, 6 carrés potagers et un récupérateur d'eau de pluie ont été installés dans la cour par la mairie.



Nous avons souhaité améliorer le bien-être des enfants de l'école durant le temps de récréation. Nous avons donc confectionné un banc autour d'un platane de la cour et réaménagé également les entourages des arbres. Ces travaux ont été réalisés par notre agent communal, Ludovic Rojas.

» ECLAIRAGE

Le projet de modernisation que nous avons lancé sur l'ensemble du parc d'éclairage public au sein de la commune est dans sa phase terminale. Tous les points lumineux ont été remplacés par des ampoules LED et des tests de fonctionnement sont toujours d'actualité afin d'optimiser au mieux l'allumage et l'extinction et donc la consommation. C'est dans un premier temps pour une démarche écologique que ce projet a vu le jour afin de préserver la faune, la flore de toute pollution lumineuse et de favoriser le corridor naturel des animaux nocturnes. On peut aujourd'hui se féliciter de ce choix car certains d'entre vous ont peut-être pu constater depuis les extérieurs du village que « la boule



lumineuse » générée par les anciens luminaires a quasiment disparu et ne laisse apparaître plus qu'une lueur dans le ciel.

Dans un second temps pour une raison économique, en remplaçant un parc d'éclairages vieillissant qui allait devenir de plus en plus coûteux, par un nouveau, à la technologie LED moins énergivore.

Ce choix était d'autant plus pertinent hier, car à ce jour, les coûts de l'énergie explosent. A titre d'information, nous avons déjà remarqué une baisse non négligeable (50 %) sur nos dernières factures d'éclairage public dès lors du renouvellement des lampadaires et bien heureusement.

Cela nous permettra donc d'aborder et d'absorber à minima l'impact de la hausse des coûts de l'énergie qui reste conséquente et sans visibilité à l'heure actuelle.

» ECOLE

La classe des CM a été repeinte durant l'été par l'employé communal.

Comme chaque année, la mairie finance l'activité piscine et une intervenante musique. Cette année scolaire, elle offre également aux 3 classes, les 6 séances du ludomobile lors de sa tournée dans notre village.

En conseil municipal du 10/11/2022, une subvention de 3500 € a été votée pour la classe découverte qui aura lieu en mai 2023.

Les 3 vidéoprojecteurs des classes élémentaires ont été changés en fin d'année par Vienne Condrieu Agglomération qui a la compétence Informatique dans les écoles du territoire.



» FORMATIONS

Plusieurs formations ont été suivies par les employé(e)s communaux afin qu'ils puissent réaliser toutes leurs tâches en toute sécurité.

- 11/05/2022 : Formation Hygiène pour Sandrine Planta, cuisinière et Sandrine Mateus, agent d'entretien et surveillance cantine
- 4 et 5/10/2022 : Habilitation électrique pour l'employé communal
- 14/10/2022 : AIPR opérateur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) pour l'employé communal
- 8 et 9/11/2022 : CACES (engins de chantier) pour l'employé communal
- 16/11/2022 : CACES (tracteur) pour l'employé communal
- 30/11 et 7/12/2022 : Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) pour tous (9 employés).

» LOCAUX DES ASSOCIATIONS

- La création d'un local aménagé a été souhaitée par la municipalité au bénéfice de 3 associations. Il se situe aujourd'hui dans la petite salle du fond au-dessus de la garderie (anciennement bibliothèque).

Dorénavant le SOU DES ECOLES, l'ASSOCIATION CULTURELLE et LES FLEURS disposent de placards plus grands pour stocker leur matériel et avec un accès leur permettant d'en jouir à leur convenance. Auparavant, cela pouvait occasionner de la gêne lors des activités et réservations de la salle des fêtes.

- La mairie loue l'appartement vacant au-dessus de la cure à la nouvelle association «Outil en main les 4 vents des Hauts de Condrieu». Un bail précaire d'un an, à titre gratuit, a été signé avec l'association fin septembre. Celle-ci s'acquittera des impôts, taxes et charges locatives.

Le but de l'association est l'initiation des jeunes de 9 à 16 ans aux métiers manuels et du patrimoine, par des gens de métier, artisans, ouvriers ou passionnés, bénévoles, avec de vrais outils dans de vrais ateliers.

» LUDOMOBILE

Du nouveau sur les Haies : La tournée du Ludomobile Nous avons eu la joie d'accueillir nos deux journées découvertes le 14 janvier 2022 en soirée et une journée le 4 mars 2022 pour ce nouveau projet qui s'installe dans notre commune pour l'année scolaire tous les 2 mois.

La première journée du 30 septembre 2022, animée par Hervé du Ludomobile et 4 bénévoles de notre village, a bien démarré notre programme.

On a pu recevoir 3 groupes pendant une heure de notre école avec leur maître ou leur maîtresse et leur ATSEM. Le matin PS+MS et l'après-midi CE2+CM1+CM2 puis les GS+CP+CE1 qui ont été

enchantés.

Tout en accueillant nos nounous avec leurs petits et des habitants venus découvrir et jouer.

Ils ont pu jouer soit à des jeux de sociétés de tous niveaux soit à des thèmes mis en place comme marchande, jeux de constructions en bois ou aimants, jeux d'activités pour les petits qui ont intéressé autant les plus grands...

Les thèmes et jeux seront changés à chaque visite pour ainsi faire connaître ou redécouvrir des jeux ou des thèmes.

La mairie offre l'abonnement de 30€ à notre école pour toute l'année scolaire. Il y a 6 journées ainsi programmées pour notre école.

Dates du Ludomobile en 2023 : les vendredis 06/01/2023 - 03/03/2023 - 12/05/2023 - 02/06/2023
Plus une veillée Jeux pour tous le vendredi 31 mars 2023.



Ouvert à tous de 0 à 99 ans, n'hésitez pas à venir découvrir, jouer ou voir ce concept et nous poser des questions. Nous vous attendons encore plus nombreux seul ou en famille à venir participer ou nous aider.

» MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Cette année 2022, ont eu lieu quelques mouvements de personnel dans l'équipe d'encadrants à l'école, la cantine et la garderie.

A l'école, Elisabeth Gelas a souhaité travailler à 50% de son temps pour l'année 2022-2023 pour se préparer doucement à la retraite.

A la garderie, Delphine Villeneuve nous a quitté pour de nouveaux horizons et a été remplacée par Lindsay Emmanuelli.

Et enfin à la cantine, après plusieurs mois de démarches administratives, Eliane Poulat a pu quitter son poste d'agent technique qu'elle occupait depuis + de 20 ans.

Actualités

ACTUALITÉS DE A À Z (SUITE)

» PARTICIPATION CITOYENNE



Le 14 octobre dernier a eu lieu la réunion publique de présentation du dispositif « participation citoyenne ». Encadrée par la Gendarmerie Nationale la « participation citoyenne » vient conforter les

moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- Etablir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de Gendarmerie locale.

Vous pouvez vous portez volontaire en mairie.

En cas de présence suspect, ne pas se mettre en danger, contacter la Gendarmerie d'Ampuis : Tél : 04.74.56.10.26 (ou appeler le 17 ou 112 en cas d'urgence)

» RECENSEMENT



La nouvelle campagne de recensement de la population se déroulera du **19 janvier au 18 février 2023** aux Haies.

Pourquoi ?

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle d'une commune. Vos réponses serviront à établir des statistiques sous couvert d'anonymat sur la population (âge, profes-

sion, moyens de transport utilisés, conditions de logement...) mais également de prévoir les futurs équipements publics nécessaires et les moyens de transports à mettre en œuvre.

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Pour qui ?

Les informations du recensement ne sont analysées que par les services de l'INSEE et jamais partagées avec d'autres services ou institution. La Mairie n'a, comme information, que les chiffres statistiques finaux.

Par qui ?

Le recensement est piloté par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et réalisé par des agents recenseurs agréés et munis d'une carte de l'INSEE. Ils sont toutefois employés et payés par les communes.

Deux recenseurs ont été embauchés par la mairie : Sandrine MATEUS et Anthony FAYA, deux habitants des Haies.



Les agents effectueront la tournée de reconnaissance et collecteront les questionnaires à domicile ou par voie dématérialisée. Merci de leur réserver un bon accueil.

» REMISE A NIVEAU CODE DE LA ROUTE

Une session gratuite de remise à niveau du code de la route, destinée aux habitants, sans limite d'âge, aura lieu **le 4 février 2023 au matin**. Il est encore temps de s'inscrire en mairie.

» REPAS DES AINES

Pour cause de conditions sanitaires défavorables, initialement prévu le 16 janvier, le Repas des Aînés, organisé et offert par la municipalité, a été reporté au dimanche 27 mars 2022.

Ce report a permis de bénéficier d'une magnifique journée de printemps ensoleillée.

Les Aînés et les élus étaient heureux de se retrouver autour d'un délicieux repas concocté par le traiteur 4S Réception. L'animation était assurée par Noël Gardier, qui comme chaque année a fait chanter et danser les convives.

La distribution des colis à ceux qui ne pouvaient être présents a été faite par les élus en fin d'année 2021.



A l'issue de cette belle journée, les Aînés ont choisi de garder ce rendez-vous en mars plutôt que janvier. En 2023, le repas aura lieu **dimanche 19 mars**.

» SOBRIETE ENERGETIQUE



La hausse du coût des énergies fossiles (gaz, fuel et pétrole) est une réalité pour la commune. Elle ne sera pas non plus épargnée par une hausse du coût de l'électricité.

Contrairement aux ménages, le prix de l'électricité

pour les collectivités locales n'est pas régulé.

Au-delà des impacts financiers pour le budget 2023, la commune est aussi consciente de la raréfaction des énergies fossiles et des tensions pouvant exister cet hiver sur les disponibilités de l'électricité.

Elle est aussi consciente des émissions de gaz à effet de serre induites par l'utilisation des énergies fossiles.

Partant du principe que l'énergie la moins impactante est celle que l'on ne consomme/produit pas, la mairie a déroulé son plan de sobriété énergétique en deux étapes :

1. Eclairage public :

- Extinction partielle la semaine de 21h à 6h et 23h à 6h le samedi depuis mi octobre
- Pas d'illuminations de fin d'année

2. Les bâtiments municipaux (mairie, école, garderie, cantine et salles de réunion) :

- Abaissement de la température de chauffe
- Poursuite de l'engagement de travaux de rénovation énergétique

Ces efforts vont se poursuivre, pour rendre cette sobriété, durable, viable, au service de notre environnement, au service de tous et de chacun.

Nous souhaitons ainsi mobiliser les élu(e)s, les employé(e)s, les associations, les citoyens autour d'un objectif commun, réduire les consommations inutiles, en adoptant une attitude plus attentive et plus responsable.

» TOUR DE FRANCE

Le Tour de France a traversé la commune des Haies, à l'occasion de l'étape entre Bourg-d'Oisans et Saint Etienne le 13 juillet. Les amateurs de la grande boucle se sont postés par dizaines entre Le Recru, l'auberge du Loup, la Croix Régis et Le Pilon, de part et d'autre du tracé pour voir passer la caravane et les champions qui composent la plus populaire course cycliste du monde. Le passage de cette course a été une belle mise en lumière de notre village grâce à la réalisation d'une écriture dans un pré, à l'initiative de Jean-Claude Faya, élu, aidé par d'autres élus



Actualités

ACTUALITÉS DE A À Z (SUITE)

et agriculteurs. Nous avons pu admirer quelques secondes cette belle écriture à la télévision sur France 2 !

» VOIRIES

- Chemins communaux

Cette année 2022, nous avons réalisé l'entretien de plusieurs chemins communaux, avec l'aide financière de Vienne Condrieu Agglomération qui nous attribue une enveloppe conventionnelle d'environ 72 000 €.

Un revêtement « pleine largeur en enrobé » a donc été réalisé pour le chemin de Vaganay, chemin de Rey, de Champagneux, des Varines.

Nous avons aussi réalisé l'entretien des fossés sur plusieurs secteurs (400 ml) à La Baronnière Sud, Columbe, Cossin, La Casson.

Pour l'année 2023, nous avons le projet de faire les mêmes travaux d'entretien sur le chemin de la Grosse Grange (la suite et la fin), sur le chemin de Buzat, chemin de Timbout et route de Timbout.

Nous souhaiterions aussi refaire un revêtement neuf sur une partie des trottoirs de notre village (environ 100 ml).



- Chemins ruraux

En tout début d'année 2023, nous devrions entretenir le chemin de La Madone. Ce sont des travaux financés par le budget voiries de la commune. C'est pourquoi nous attendons des devis pour ce dernier. Nous allons également prévoir des travaux d'entretien importants sous le pont de Rivoire (pont qui se situe sur le chemin rural entre Columbe et Rivoire) : radier + renforcement de la voute. Nous avons demandé différents devis que nous attendons.

Au plaisir de se croiser sur nos chemins.



2- Au niveau de l'agglomération



» ENVIRONNEMENT

Déchèterie

■ Les horaires des déchèteries ont été harmonisés depuis le 1^{er} juin dernier.

| | Matin | Après-midi |
|------------------------------------|---|------------|
| Ampuis Vernay - rue du stade | 9h-12h30 (fermée mardi, mercredi et jeudi) 13h30- 18h | 13h30-18h |
| Chasse-sur- Rhône | 9h-12h30 | |
| Pont-Évêque | 8h-12h30 | |
| Vienne | | |
| Villette-de- Vienne | | |

■ Les déchèteries sont ouvertes à toute personne résidant ou disposant d'une résidence secondaire sur l'une des communes de l'Agglo sur présentation d'une carte de déchèterie. La carte de déchèterie est à demander à l'accueil de votre mairie.

Pour tout renseignement :

Service gestion des déchets

Tél. : 04 74 53 45 16

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



La prime qui tombe pile poêle !

Afin d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, Vienne Condrieu Agglomération lance la Prime air bois, destinée à vous accompagner dans le remplacement de votre ancien appareil de chauffage au bois.



La Prime air bois vise à aider financièrement les particuliers à remplacer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois par des appareils de chauffage au bois récents et performants.

Le montant de la prime proposée par Vienne Condrieu Agglomération est de 700 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 800 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 1 500 €).

La Prime air bois est cumulable avec la prime de transition énergétique (MaPrimeRénov'), l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Au total, certains ménages peuvent bénéficier jusqu'à 4 500 € d'aides publiques.

La Prime air Bois est une aide versée par Vienne Condrieu Agglomération, financée par l'Agglo et l'ADEME.

Quelles sont les conditions ?

- Etre un particulier, résidant dans l'une des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération
- Occuper une résidence principale achevée depuis plus de deux ans
- Remplacer votre cheminée ouverte ou votre poêle installé avant 2002
- Choisir un nouveau poêle ou un insert référencé dans un des deux registres suivants : Flamme Verte ou ADEME
- Faire réaliser votre installation par un professionnel

qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), Quali'Bois par Qualit'EnR ou Qualibat'EnR Bois (liste des professionnels disponible sur le site <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>)

- Vous engagez à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois

Attention, une seule prime est accordée par an et par foyer fiscal.

Quelles sont les étapes à suivre pour bénéficier de la Prime air bois ?

Vous devez télécharger et remplir un dossier de demande disponible sur le site de Vienne Condrieu Agglomération : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/prime-air-bois>

Celui-ci sera traité par l'AGEDEN (Association pour une gestion durable de l'énergie).

Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est conseillé de lire attentivement le dossier de demande et de se renseigner auprès de l'AGEDEN.

Renseignements :

Association pour une gestion durable de l'énergie (AGEDEN)

04 76 23 53 50

primeairbois-agglo@ageden38.org

» TRANSPORTS

Bougez facile avec l'Agglo ! En 2022, une nouvelle offre transport s'est mise en place sur l'Agglo.

Dès le mois d'avril 2022, deux nouvelles solutions de mobilité ont été mises en place sur le territoire : la Navette L'va et le dispositif de covoiturage Klaxit.

En septembre 2022, c'est le nouveau réseau de bus qui s'est vu doté d'une plus large amplitude horaire, de fréquences améliorées et qui permet des liaisons entre les 2 rives du Rhône...

Se déplacer sur le territoire se conjugue aujourd'hui avec covoiturage, autopartage, Navette L'va, réseau de bus L'va et vélos en libre-service.

Tour d'horizons des dispositifs de déplacements proposés par l'Agglo :

LA NAVETTE L'VA

En complément des lignes régulières du réseau L'va, le dispositif de transport à la demande, appelé « Navette L'va », propose des trajets (allers simples ou allers-retours), définis selon 4 zones géographiques distinctes, entre les 30 communes de l'Agglo et des établissements de santé, des zones d'activités, des commerces et des gares.

La Navette L'va permet ainsi de se déplacer plus librement et pour le prix d'un ticket de bus (1,20 €, valable une heure sur tout le réseau L'va), du lundi au samedi, et à de nombreux horaires. À noter que depuis toutes les communes du territoire, il est possible de se rendre à Vienne, dans le centre-ville (du lundi au samedi) et au marché (le samedi).

Actualités

ACTUALITÉS DE A À Z (SUITE)

La Navette L'va permet aussi des connexions avec les lignes régulières de bus (lignes 1 à 8) et les lignes TER.

Les destinations de la Navette L'va selon ma commune de résidence :

J'habite une commune de la zone Rive Droite Rhône (Ampuis, Condrieu, **Les Haies**, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Tupin-et-Semons), je peux me rendre :

- **Etablissements de santé** : clinique Trénel, hôpital de Condrieu
- **Zone Industrielle** (I) de Loire-sur-Rhône / Saint-Romain-en-Gal
- **Commerces et marchés** : centre-ville de Vienne, marché de Vienne (le samedi), marché de Condrieu
- **Gare de Vienne**

Fiches horaires de la zone **Rive Droite Rhône** (**Horaires d'arrivée sur le lieu indiqué** ou de départ du lieu indiqué) :

Exemple : Sophie habite à Condrieu et souhaite se rendre à la clinique Trénel la semaine prochaine. Dans la grille horaire de la zone Rive Droite Rhône, elle choisit l'horaire d'arrivée à 8h35 à la Clinique. **La centrale de réservation lui indique un horaire de prise en charge** à 8h15 à l'arrêt "Place de la Mairie". Elle prend aussi le temps de réserver son retour et repartira à 10h36 de la Clinique pour une arrivée chez elle à 10h50.

Point d'arrêts de la Navette L'va pour Les Haies : Lansolat, Le Rappart, Croix-Régis, Barronière, Le Bourg, Les Accacias, La Casson, Le Remillat, Rey, Godard, Le Pilon.

Comment ça marche ?

Le service fonctionne du lundi au samedi (du lundi au vendredi pour les trajets vers et depuis les zones d'activités).

La réservation (obligatoire) se fait au plus tard à 17h la veille du trajet à effectuer (le vendredi soir pour le lundi suivant).

3 moyens pour réserver la Navette L'va :

- Sur Internet (1) (<https://www.lva-mobilite.fr/se-deplacer/la-navette-lva>)
- Par email : <mailto:lvasurdemande@ratpdev.com>
- Par téléphone au 0 810 414 909, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (0.05€ TTC/min + prix de l'appel)

(1) : Pour créer un compte sur l'outil de réservation de la Navette L'va, suivez les consignes du paragraphe « Vous n'êtes pas encore inscrit(e) à notre site de réservation en ligne ». La procédure n'est en effet pas la même pour les anciens usagers du TAD (déjà inscrits auprès de la centrale de réservation) et pour les nouveaux usagers de la Navette.

À noter que :

Les scolaires n'ont pas accès à la Navette L'va pour les trajets réalisés dans le cadre de leurs trajets domicile-établissement scolaire. Ils peuvent cependant l'utiliser pour leurs loisirs le mercredi après-midi, le samedi ou pendant les vacances scolaires.

La Navette L'va pour les personnes à mobilité réduite :

Le service de Transport à la Demande pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) s'appelle désormais Navette L'va PMR mais reste inchangé, avec un transport de porte à porte à n'importe quel horaire de la plage de fonctionnement du service, soit du lundi au samedi de 9h à 18h. Les conditions d'accès sont également inchangées avec la nécessité pour l'usager d'obtenir une carte d'ayant-droit après instruction de son dossier.

<https://www.lva-mobilite.fr/se-deplacer/transport-de-personnes-mobilite-reduite>
Plus d'infos sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr Rubrique Déplacements

LE COVOITURAGE KLAXIT



Klaxit s'adresse à toutes les personnes qui sont contraintes d'utiliser leur voiture pour leurs trajets domicile / travail ou domicile / études.

Plus écologique, plus économique et plus sympa, la solution de covoiturage KLAXIT donne une autre dimension aux trajets du quotidien (1).

Grâce à l'Agglo, avec Klaxit, le conducteur qui propose des places dans son véhicule est indemnisé de 2 € (2) par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 €/ km jusqu'au 30e km). Tout est gratuit pour le passager :

Exemple : Rosalie habite Les Haies et travaille à Chasse-sur-Rhône.

Grâce à l'Appli Klaxit, elle a découvert que César, qui habite Saint-Romain-en-Gal, travaille également à Chasse-sur-Rhône. Elle le prend comme passager. Ils font un trajet covoituré sur 10 km, et cela, 5 jours par semaine, soient 10 trajets aller et retour. Rosalie est donc indemnisée à hauteur de :

- 2 € (forfait versé automatiquement) x 1 passager x 10 trajets = 20 € par semaine.
- Sur l'année, si on considère que, compte-tenu des périodes de congés de chacun, le co-voiturage est

réalisé sur 40 semaines, le gain pour Rosalie sera de : $20\text{€} \times 40 = 800\text{€}$ (3).

- César, lui, n'a rien à déboursier.

(1) Trajets effectués par des personnes majeures, à l'intérieur, ou depuis, ou vers le territoire de l'Agglo.

(2) Le trajet covoituré doit être d'une distance minimale de 2 km pour déclencher l'indemnité

(3) Somme non imposable en dessous d'un plafond de 3 000 € par an.

Covoiturer :

- Pour le passager, c'est faire des économies de frais de carburant et d'entretien sur sa voiture.
- Pour le conducteur, c'est avoir une indemnité pour aider à les payer.
- C'est diminuer l'autosolisme donc se déplacer de manière plus responsable, en luttant contre la pollution et le réchauffement climatique. C'est aussi participer à la réduction de la congestion routière et aux difficultés de stationnement.
- C'est se déplacer de manière plus sécurisée. Des études montrent en effet que le conducteur est plus prudent s'il transporte d'autres passagers.
- C'est plus convivial et c'est bien utile dans cette période !

BON A SAVOIR :

Avec le dispositif de covoiturage Klaxit, vous bénéficiez d'une garantie retour-maison : le conducteur vient d'annuler le trajet de retour prévu ? Pas d'inquiétude, l'assistance Klaxit vous appelle un taxi ou un VTC pour vous reconduire chez vous, gratuitement.

Comment ça marche ?

Tout se passe sur l'application Klaxit à télécharger, disponible pour Android et Apple et créez votre compte client.

Vous recherchez un covoitureur ?

Indiquez vos adresses de départ et d'arrivée, vos préférences horaires et Klaxit se charge de vous trouver le covoitureur parfait.

Vous savez déjà avec qui covoiturer ?

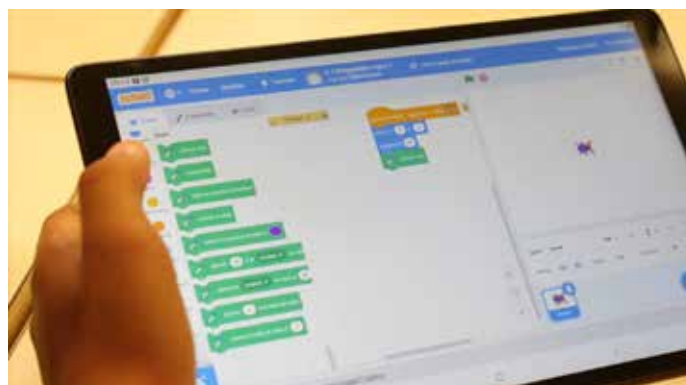
Plus besoin de réserver à l'avance : retrouvez votre covoitureur devant le véhicule et activez la fonction « partir maintenant ». C'est aussi simple que cela.

» LE NUMERIQUE DANS LES ECOLES DU TERRITOIRE, C'EST POUR DEMAIN

Les 3 classes de l'école des Haies ont été équipées de tableaux numériques et vidéoprojecteurs depuis longtemps par les mandats précédents. L'Agglo en a repris la maintenance.

Vienne Condrieu Agglomération est engagée dans une politique ambitieuse visant à équiper toutes les

écoles (élémentaires et maternelles) de matériels numériques dans toutes les écoles publiques (128 classes maternelles et 237 classes élémentaires, soient respectivement 3000 et 5000 élèves). Le schéma numérique a été voté à l'unanimité par les élus du conseil communautaire courant 2022.



6 actions spécifiques composent ce schéma numérique :

1. Equiper toutes les classes en matériels interactifs,
2. Doter les écoles d'équipements mobiles,
3. Proposer un service mutualisé de prêt de matériel dans le cadre de projets innovants,
4. Déployer un Espace Numérique de Travail (l'ENT offrira la possibilité à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (parents, élèves, enseignants, directeurs) d'échanger sur un espace sécurisé adapté aux enfants),
5. Accompagner les enseignants dans la prise en main des outils et ressources numériques,
6. Communiquer sur le projet auprès des utilisateurs finaux, élus et personnels de l'Education Nationale.

Pourquoi ?

- Offrir des outils pour lutter contre le décrochage, l'échec scolaire et la fracture numérique.
- Favoriser l'émancipation de futurs citoyens éclairés en aidant les enfants, dès leur plus jeune âge, à maîtriser les bénéfices mais aussi les risques du numérique.
- Favoriser l'inclusion : les moyens d'apprentissage s'adaptent à l'ensemble des enfants de la salle de classe, certaines ressources facilitent les méthodes d'acquisition chez les enfants dyslexiques, en situation de handicap ou nécessitant un accompagnement renforcé dans le cadre de leur parcours d'apprentissage.

BON A SAVOIR

Le temps d'utilisation des outils numériques sera maîtrisé, les enfants ne pourront pas faire ce qu'ils veulent, ni aller sur des sites internet inadaptés. L'utilisation des outils numériques à but pédagogique rend les enfants actifs et doit pouvoir leur permettre de développer une perception critique du monde numérique dans lequel ils évoluent.

Agriculture

Cette année a été particulièrement éprouvante pour nos agriculteurs. En plus de la conjoncture actuelle, les aléas climatiques ont encore été très marquants.

La sécheresse a sévi durant de longs mois impactant grandement la quantité des récoltes. Ce manque d'eau n'a pas permis un arrosage des cultures de façon optimale. A cela s'ajoute de nombreux départs d'incendies qui ont ravagé cultures et récoltes.

La hausse des prix des énergies et du coût de la vie en général n'aident pas à l'amélioration du quotidien de nos agriculteurs/producteurs, alors n'oublions pas de privilégier les **circuits courts** afin de les soutenir le plus possible.

Notons tout de même des points positifs durant cette année en cours et de belles initiatives.

Le « Printemps des fermes » qui s'est tenu en mai dernier à l'initiative de Vienne Condrieu Agglo a permis de renouer le lien entre les citadins et les agriculteurs. Le bilan est très positif et l'ensemble des exploitants participants à cet événement ont été très satisfaits.

Le forum de l'emploi agricole qui lui a eu lieu en avril dernier à Ste Colombe a pour objectif de susciter des vocations, sensibiliser un public éloigné des activités agricoles et de faciliter le recrutement dans ce domaine qui manque cruellement de main d'oeuvre.

Depuis 2018, l'Adear (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole Rural) a permis l'installation de 6 porteurs de projets et la transmission de 3 fermes sur le territoire. Cette année, 30 porteurs de projets sont actuellement en cours d'accompagnement.

L'agglomération souhaite aussi développer l'approvisionnement de proximité dans les cantines scolaires, malgré quelques problèmes logistiques qu'elle tente de résoudre. La cantine des Haies s'est

démarquée puisque cela fait déjà plusieurs années que cet approvisionnement de proximité a été mis en place.

Concernant les agriculteurs ayant été exclus du «remodelage» de **classement des zones d'ICHN**, certains ont pu voir une partie de leurs terres déclassées en zones défavorisées simples, passant en zone de montagne. Ainsi, sur les 36 exploitations concernées, perdant plus de 2 000 € suite à la réforme 2019 et sur la base des déclarations PAC 2021,

14 ont pu être réintégrées, elles intègrent le classement zone de montagne, la zone de piémont disparaissant, contre 13 pour lesquelles cela n'a malheureusement pas été possible (- de 80% de leur surface en zones défavorisées). Une demi victoire cependant, car rares sont les exploitations ayant retrouvé le classement «d'avant».



Photo de Laurence LEMAITRE



Photo de Patrice FAYA

Contact Référent Agriculture à Vienne Condrieu Agglomération : Delphine FAURE (Tél : 04 74 78 89 00)

Les Classes en 2

JOURNÉE DES CLASSES EN 2 LE SAMEDI 23 AVRIL 2022 AUX HAIES

Déroulement de la journée :

10 h messe, 11 h dépôt de gerbe aux monuments aux morts, 12 h photo + apéritif + repas servi à la salle municipale des Haies.

50 personnes étaient présentes dont 32 conscrits de 0 (les cousins Léana & Léo) à 80 ans.

Le père Isidore qui a célébré la messe, et qui fait partie des classes en 2, a participé à la photo et à l'apéritif.

La fête s'est prolongée tard dans la nuit avec casse croûte et musique.

Chaque invité est reparti avec son verre Ecocup à l'effigie de la classe en 2 !

Une pensée particulière à Denis Poulat qui était présent à cette journée de retrouvailles et qui vient malheureusement de nous quitter. C'est une très belle personne qui s'en va et ses conscrits garderont le souvenir de ses si bons moments passés en sa compagnie.



Les temps forts



Ludomobile 4.03.2022



Festival de l'humour au Fautre 10.03.2022



Repas des aînés 27.03.2022



Omelette des ZAZOUS 8.05.2022



Kermesse du SOU DES ECOLES 1.07.2022



Tour de France 15.07.2022



Caravan'Jazz 8.07.2022



Cérémonie du 11.11.2022



Vogue 14.08.2022



Fête gourmande 10.12.2022

Grandir aux Haies

PETITE ENFANCE - ACCUEIL DES 0-6 ANS

» POINT INFO MODE DE GARDE

Vous pouvez vous renseigner sur l'accueil individuel ou collectif de votre jeune enfant auprès du Point Info Mode de Garde (PIMG) de Vienne Condrieu Agglomération.

Contact

Tél : 04.27.87.80.00

Mail : pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr

collectifs, ateliers d'éveil, participations à des événements autour du livre, du jeu, etc.

- les parents : temps festifs, conférences thématiques, ateliers enfants-parents

Contact :

Les Noyodoux

2 place du Marché aux Fruits

69420 CONDRIEU

Tél : 04 87 59 15 75

rpenoyodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr



» ASSISTANTS MATERNELS

La liste des assistantes maternelles agréées habitant la commune est mise à jour deux fois par an par le Département du Rhône. Elle est disponible sur simple demande en mairie ou au PIMG (voir ci-dessus).

» RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

C'est un lieu d'accueil, d'information, de rencontre et d'écoute, au service des professionnelles de l'accueil individuel et il permet de mettre en relation l'offre et la demande d'accueil.

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles, aux employés à domicile et aux parents (accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur notamment avec une aide pour les contrats de travail).

Le relais est un lieu d'animation pour :

- les enfants : ateliers d'éveil et de socialisation
- les professionnels de l'accueil individuel : temps

» ACCUEIL COLLECTIF

Vienne Condrieu Agglomération gère 16 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), communément appelés crèches ou haltes garderies (dont Condrieu, Echalas, Loire-sur-Rhône, St Romain en Gal...).

Une préinscription doit être faite sur internet.

Une commission d'admission se réunit plusieurs fois par an pour attribuer les places disponibles selon des critères d'attribution déterminés.

Contact :

Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain

Bâtiment Antarès

30, avenue Général Leclerc

38200 VIENNE

Tél : 04.27.87.80.00

[Accès au nouvel espace famille :](http://www.espace-citoyens.net/viennecondrieu/espace-citoyens)

www.espace-citoyens.net/viennecondrieu/espace-citoyens

ECOLE

» On tombe les masques à l'école !!!

Après deux années marquées par les protocoles sanitaires liés à l'épidémie de COVID-19, l'équipe pédagogique et les 62 élèves de l'école étaient heureux d'effectuer une rentrée sans masque !

Nous avons tous beaucoup de plaisir à partager à nouveau des moments conviviaux et de partage. Ainsi, la chorale de l'école réunit une fois par semaine





les élèves de GS à CM2 pour chanter ensemble. Nous avons pu reprendre le chemin de la bibliothèque municipale pour un temps de lecture offerte et un prêt de livres.

Notre jardin pédagogique a passé un bel été grâce à l'aide des familles pour son entretien (arrosage, récolte et désherbage). Nous avons eu de belles récoltes à la rentrée qui ont motivé nos apprentis jardiniers à se remettre au travail !



Plusieurs projets rythmeront cette année scolaire :

- les CM1-CM2 préparent un spectacle avec un groupe de jazz « Super 4*4 » et cinq autres écoles. Cette représentation aura lieu le vendredi 30 juin sur la scène du jardin de Cybèle dans le cadre du festival « Jazz à Vienne ». Venez nombreux les applaudir !



- les élèves de CP à CM2 partiront en classe transplantée à Super-Besse en mai 2023. Ce sera l'occasion pour eux de découvrir le volcanisme, la faune, la flore et le patrimoine auvergnat.

Les élèves de l'école et l'équipe pédagogique vous souhaitent une très belle année 2023 !

GARDERIE

La douceur de la fin d'été et du début d'automne nous a permis de rester le plus possible dehors, surtout le soir, afin d'éviter au maximum la propagation des virus. En sortant de l'école les enfants peuvent prendre leur petit goûter, jouer et courir.

Avec les jours qui raccourcissent et les premiers froids, nous reprenons nos activités de bricolage avec dans un premier temps Noël en ligne de mire. Puis d'autres thèmes se succéderont en fonction des fêtes et des saisons.

La garderie a repris ses couleurs d'avant covid. Il y a plus de jouets à disposition des enfants. La dinette et les poupées sont ressorties du placard pour la plus grande joie des petits. Nous avons réorganisé la garderie pour que les enfants profitent de ce bel espace.

Tous les vendredis nous allons à la bibliothèque de 17h à 17h45.

Accueil :

Lindsay Emmanuelli et Agnès Chavas accueillent les enfants :

- de 7h à 8h30 le matin
- de 16h30 à 18h30 le soir

Pas d'inscription

Tarif : 1,85€ de l'heure - Téléphone : 04 74 54 74 61



Depuis le mois de mars, Lindsay Emmanuelli remplace Delphine Villeneuve qui est partie pour de nouvelles aventures !

Nous remercions Delphine pour toutes ces années passées auprès des enfants, sa bonne humeur et son professionnalisme. Elle était très appréciée de tous. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Les petits et les grands vous souhaitent une bonne année 2023 !

Grandir aux Haies

CANTINE

La cantine de Haies accueille une moyenne de 45 enfants de la petite section à la classe de CM2. On cuisine local, frais et bio. Depuis 2 ans, un menu végétarien est proposé par semaine, bien accueilli par les enfants.

Cette année, la cantine a préparé chaque jeudi un menu du monde ; ainsi en travaillant en collaboration avec les maîtresses, les élèves ont étudié et goûté les plats étrangers. Une belle découverte gustative.



Menu réunionnais avec falafel, rougaille saucisse riz créole et île flottante

TARIFS :

Le tarif du repas est passé à 4.50 € au 1/09/2022 pour les inscriptions régulières.

Un tarif de 5.50 € est appliqué pour les enfants désinscrits à moins d'une semaine ou pour les inscriptions ponctuelles.

JEUNESSE ANIM JEUNES/PU

ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE : LE SERVICE COMMUN A 11 COMMUNES

ANIM'JEUNES : accueil de loisirs pour les 11-17 ans

Ce service propose des animations le mercredi après-midi, vendredi soir et certains samedis sur les communes d'Ampuis, Echalas et Condrieu sous forme d'accueil libre. Un programme d'activités et d'animations est également proposé durant les vacances scolaires.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) pour les 11 à 30 ans

Le PIJ est un service qui a pour mission d'accueillir et d'accompagner les jeunes et leurs familles, à trouver des informations sur la scolarité, l'accès à la vie professionnelle, les loisirs et les sports, la vie quotidienne, la santé, la mobilité à l'international...

Il propose aussi des actions collectives : BAFA, orientation, osez l'alternance, préparation aux oraux, ateliers de recherche de stages, jobs d'été ou étudiants...

Contact :

Maison des Services Publics

1, place des Droits de l'Homme - 69420 Condrieu

Tél : 04 87 59 00 01

Mail : animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr

jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Activité finger drumming ou musique assistée
04.2022

RECENSEMENT CITOYEN



LE RECENSEMENT MILITAIRE DONNE DES DROITS

| | |
|--------------------|--|
| Qui ? | Garçons et filles de nationalité française |
| Où ? | À la mairie de ton domicile |
| Quand ? | Dès 16 ans |
| Avec quoi ? | La carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile Ton numéro de portable Ton adresse mail et les études préparées |

Pourquoi ?

- Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduit accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP,...)
- Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté
- Pour inscription d'office sur les listes électorales

Associations

LE SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles, c'est qui ?

Le Sou des Ecoles est une association de loi 1901 composée des parents des élèves de l'école des Haies et animée par des parents bénévoles. Tous les bénéfices réalisés par l'association au long de l'année permettent de financer des fournitures, une partie des sorties scolaires, etc. L'association fonctionne grâce à différentes sources de financement : subvention de la municipalité, cotisations des parents d'élèves et surtout les bénéfices rapportés par les différentes manifestations organisées tout au long de l'année scolaire.

Composition du bureau

Président : Florian DESPLACES
Vice-président : François GAILLARD
Trésorier : Mickaël BLEIN
Vice-trésorière : Sandy BERNEDE
Secrétaire : Cécile PLAIS
Vice-secrétaire : Virginie ESPARZA

Membres actifs : Lucile ASCENCAO, Sébastien BEDEL, Raphaël CADET, Caroline CHAUPRADE, Guillaume DEBOOM, Pauline GAILLARD, Maëlle GENEVE, Fabien NOMBRET, Florence POULAT, Angélique ZENATI CREMILIEUX.

Le Sou des Ecoles, c'est quoi ?

Des manifestations pour tous, tout au long de l'année ! Cette année, après la randonnée et matinée saucisse et tomme daubée en octobre, la vente de sapins et de reblochons et le repas de Noël des enfants en décembre, nous vous attendons nombreux en 2023 pour :

- Matinée saucisses / boudin : 29/01
- Carnaval et vente de pizzas : 10/03
- Concours de pétanque : 13/05
- Kermesse : 30/06

Le Sou des Ecoles, ça sert à quoi ?

A réunir des fonds pour l'école permettant l'achat de matériel pour les classes, le financement des sorties scolaires, spectacles et classes vertes. Pour rappel, le SOU finance environ les 3/4 du montant de chaque sortie scolaire et une participation financière est demandée aux parents pour compléter. L'objectif est de pouvoir proposer de nombreuses sorties éducatives et que tous les enfants puissent participer.

Cette année, les bénéfices financeront notamment la prochaine classe verte qui aura lieu du 22 au 26 mai 2023.



Le Sou des Ecoles, c'est comment ?

Chaleureux et convivial !!

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Et venez participer encore plus nombreux aux manifestations pour rendre possibles tous les projets scolaires.

Et un grand merci à toutes les personnes qui de près ou de loin nous aident à faire vivre l'association : parents et familles des enfants, les enseignantes, la municipalité et tous les habitants du village et des alentours qui participent aux manifestations !

Bonne année 2023 !

ASSOCIATION CULTURELLE DES HAIES

Les associations sont importantes sur un territoire. Sur un territoire périurbain comme le nôtre, encore davantage. Ces territoires sont caractérisés par une rotation importante de leur population ce qui génère des phénomènes d'isolement pour chacun. Le tissu associatif de notre village est important. C'est une grande chance. Chacune de ces associations contribue de manière importante au bien vivre dans notre village, au bien vivre ensemble. Notre Association Culturelle se donne comme objectif de proposer aux habitants des soirées de qualité sur le plan convivial et artistique. Partager avec d'autres, parfois nombreux, des rires, des émotions, des sensations est loin d'être anodin. Cela peut modifier de manière importante la qualité de nos vies, la façon de percevoir ceux qui nous entourent, le bien-être de chacun, la qualité du vivre ensemble.

Cette saison, l'Association a déjà proposé :

- En octobre, une soirée Théâtre, avec la compagnie des 400 coups. Un spectacle très apprécié qui vient de remporter un prix au festival de Villefranche !
- En novembre, une soirée documentaire dans le cadre du Festival du Cinéma Solidaire du Pilat et du Mois du documentaire, manifestation nationale.

Associations

En prévision pour 2023 :

- **Vendredi 17 mars** : Festival de court métrage.
- **Samedi 1er avril** : Bang Bang. Nous sommes heureux de vous proposer ce magnifique « seul en scène » de la talentueuse comédienne Perrine Rouland. Son spectacle remporte un grand succès un peu partout en France.
- **Samedi 10 juin** : Concert en plein air avec l'Harmonie de l'Ozon. Cet orchestre de 50 musiciens revient parmi nous avec un nouveau programme, axé sur la danse.



Harmonie de l'Ozon 18.06.2022

Les principaux acteurs de notre association ce sont les spectateurs qui viennent, souvent nombreux, assister aux soirées que nous organisons ; qui soutiennent nos activités, les rendent possibles également par le prix d'entrée libre que nous pratiquons : chacun donne ce qu'il veut.

Les soirées sont organisées par les membres de l'association. Mais rien ne serait possible non plus, sans le soutien de nombreux sympathisants qui viennent en renfort selon les besoins, selon leur disponibilité. Merci à toutes ces personnes ! Souvent, également, les enfants des uns et des autres apportent une aide dont l'association ne saurait se passer. Qu'ils en soient ici vivement remerciés. Notre association a opté pour une présidence collégiale : tous les membres sont co-présidents.

Si vous souhaitez participer à l'Association Culturelle, en tant que membre ou en soutien, svp, faites-le nous savoir en contactant : culture.leshaies@gmail.com

Si vous souhaitez être informés des manifestations proposées, svp, faites le également savoir par mail : culture.leshaies@gmail.com

Egalement, pour être informés, partager vos envies et impressions, ou juste nous faire un petit coucou, abonnez-vous aussi à notre page Facebook ! : <https://www.facebook.com/Assoculturelleshaies/>

« La culture est la lutte de la paix contre la violence
C'est la lutte de l'humanisme contre la barbarie

C'est la lutte de l'espoir qui transforme les tragédies en épopées joyeuses ».

Extrait d'un poème de Daisaku Ikeda : « Automne de la Culture – l'art de pouvoir relier les cœurs ».

BIBLIOTHÈQUE



Bénévoles,

Illustrations, images,

Bd, biographies,

Local sous la mairie, livres, ludique,

Imprimerie, imaginaire, inventif,

Ouvert tous les vendredis de 16 h 30 à 19 h,

Titres, théâtre, tragédies,

Histoires racontées aux écoliers une fois par mois,

Essais, éditeurs, écriture, encyclopédie, épistolaires,

Qualité de service, quiétude,

Universel, unique, utile,

Et beaucoup plus encore mais nous n'avons plus de lettre alors pour en découvrir davantage venez vite nous rencontrer !!

En bref, quelques nouvelles de la bibliothèque :

- Illuminations le 11 décembre 2021, caravane jazz le 8 juillet 2022, nous y étions !
- Au mois de juin nous avons organisé une représentation kamishibai (petit théâtre japonais) à la bibliothèque pendant une permanence. Une cinquantaine de personnes est venue !
- Tout au long de l'année nous allons acheter des nouveautés.
- Nous nous rendons aussi à la médiathèque de Chaponost deux fois par an pour renouveler une partie de notre fonds adulte et enfant.

Nous organisons avec les bibliothèques du secteur, le prix KEMTU.

Nous vous proposons d'élire votre livre jeunesse préféré parmi cinq albums sélectionnés par les bibliothèques.

Venez les découvrir et voter à partir du vendredi 6 janvier 2023.

Bureau :

Présidente : Agnès Chavas
Vice-présidente : Danielle Vachon
Trésorière : Annie Gadel
Secrétaire : Elisabeth Gelas

Membres actifs :

Aurélie Bosvert, Isabelle Chirat, Monique Janet, Christiane Prince, Gisèle Sallandre, Eliane Vincenot, Marine Vincenot

Nous accueillons deux nouvelles bénévoles, Christiane Prince et Gisèle Sallandre.

Nous remercions Clotilde Satre qui a fait partie de notre équipe pendant quelques années et qui a décidé d'arrêter.

Petit rappel important : le prêt est gratuit !

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Nouveau ! Vous pouvez nous retrouver sur notre compte Facebook :

<https://www.facebook.com/bibliothequedeshaies> (consultation libre sur internet sans avoir de compte facebook)

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui viennent passer un moment avec nous le vendredi, partager leurs coups de cœur et échanger !

Nous vous souhaitons une bonne année 2023

LES ZAZOUS

Chers Hayards, Chères Hayardes,

Cette année a été plus que parfaite, tous les événements que nous avons prévus ont pu être réalisés.

2022 avait débuté par notre repas dansant sur le thème mexicain, vous avez été très nombreux à y participer malgré la crise sanitaire.

Ensuite nous avons donc pu faire la tournée du 1er mai où vous avez été, comme à votre habitude, très accueillant et généreux.

La vogue a pu avoir lieu dans son entièreté, nous avons pu faire la tournée des brioches, l'apéritif-barbecue ainsi que la célèbre paëlla sur place du dimanche où vous avez été près de 450 à venir la partager avec nous.

On remercie tous les habitants qui nous ont accueillis chaleureusement dans leurs maisons, vous nous avez permis de vivre une semaine de folie comme chaque année !

Après la vogue, grâce à nos bénéficiaires, nous avons découvert la belle région Occitanie et le village de Graissessac. Nous avons passé un agréable moment pour pouvoir tous nous retrouver avec au programme, du kart, de la baignade et des balades dans la région...



Les Zazous ont réélu leur nouveau bureau fin septembre qui se compose :

Présidente : Léonie MARAS
Vice-présidente : Vincent GELAS
Trésorier : Tom CHRISTOPHE
Vice-trésorier : Nathan VIZIÉ
Secrétaire : Loriane JAMET
Vice-secrétaire : Laurine PALLUY

Associations

Les Zazous vont revenir plus forts que jamais pour l'année 2023.

Voici nos prévisions :

- **19 mars** : sabodet patates
- **1^{er} mai** : soirées du 28 et 29 avril 2023 à l'extérieur du village et le 30 avril et 1^{er} mai dans le village
- **7 mai** : omelette offerte aux habitants
- **Tournée des brioches** : du 8 au 10 août pour l'extérieur du village et le vendredi 11 et samedi 12 août dans le village toute la journée
- **Bals de la vogue** : vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 août à partir de 21h et le dimanche soir la traditionnelle paëlla !
- **Fin 2023** : soirée dansante

L'équipe des Zazous ne manquera pas de vous tenir informés tout au long de l'année par le biais du Fil des Haies et nos réseaux sociaux.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident et prêtent du matériel.

Les Zazous sont toujours là pour emmener de la joie et de la bonne humeur dans le village des Haies !

fin octobre 2022 pour embellir le village.



Un nouveau massif a été élaboré par l'association devant l'école et la directrice et la mairie ont remercié et félicité les bénévoles de l'association pour ce beau travail !

LES HAIES EN FLEURS

BUREAU :

PRESIDENT : Mr CREMILLEUX Raymond
VICE PRESIDENT : Mr PLANTA André
TRESORIER : Mme RIVORY Thérèse
VICE TRESORIER : Mr DURIEU Georges
SECRETAIRE : Mme CHIRAT Isabelle

MEMBRES ACTIFS : Mr BONNEL Claude,
Mr BEAUDET Maurice, Mme COGNET Yvonne
Mr COGNET Michel, Mme DURIEU Chrystelle,
Mr GADEL Gérald, Mr GUINAND Alain, Mr FORT
Rudy, Mr MARIN Albert, Mr PALISSE Georges,
Mr RIVORY Marcel

CONSEILLER TECHNIQUE : Mr ROJAS Ludovic

Le 03 octobre 2022, l'assemblée générale de l'association a eu lieu avec **renouvellement du bureau et de ses membres actifs.**

Le président remercie chaleureusement tous les bénévoles de l'association pour leur travail d'arrosage durant cet été caniculaire et félicite l'équipe pour les massifs qui sont encore magnifiques. Mr le Maire précise en effet que pour lui le village des Haies est le plus beau de tous les villages de Vienne Condrieu Agglomération et il en est très fier !

La saison des cartes a débuté le mardi 11 octobre 2022 pour la saison d'hiver et tout le monde est invité à venir taper le carton l'après-midi dans une très bonne ambiance !

L'association a acheté environ 500 bulbes et godets avec pensées, narcisses...qui ont été plantés avant la



La matinée tripes / poitrine cuite (vente à emporter) a eu lieu le dimanche 04 décembre 2022.

La choucroute (sur place à la salle) aura lieu le dimanche 26 mars 2023 : retenez votre date !

Nous tenons à remercier tous les participants à ces journées car vous contribuez au fleurissement du village !

L'association les Haies en Fleurs est toujours à la recherche de bénévoles pour étoffer l'équipe : aussi jeunes retraités, nouveaux habitants...n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre les jeudis matins dans le village où nous travaillons à fleurir notre beau village dans une très bonne ambiance !

« *Changer le monde, changer les choses avec des bouquets de rose, changer les femmes, changer les hommes, avec des géraniums* »

Bonne année 2023 à tous !

Mr CREMILLEUX Raymond, Président.

PETANQUE DES HAIES

La pétanque des Haies a compté pour l'année 2022 : **41 licenciés et 29 sociétaires.**

Nos licenciés ont pu faire les championnats du Rhône, la coupe de France et nos 3 concours 55 ans et + que nous avons organisés en mai et juin. Et nous avons aussi organisé :

- Un repas en juin, 2 concours de la vogue (avec 4 associations des Haies), un concours le 20 septembre, le but d'honneur, le concours des vendanges (au profit du Téléthon).
- Nous avons aussi accueilli la classe de CM1 - CM2 de Mme GAGNEPAIN en mai et juin les vendredis après-midi.



Pour 2023 :

- **Licences** : 43 € et carte de sociétaire : 15 €
- **Lundi 22 mai** : concours doublettes vétérans (licenciés)
- **Lundi 12 juin** : concours triplettes mixtes (licenciés)
- Journée pétanque avec repas à midi **en juin** (sociétaires)
- **Lundi 26 juin** : concours doublettes vétérans (licenciés)
- concours de la vogue (ouvert à tous)
- **Concours du 15 août** (ouvert à tous)
- **Samedi 2 septembre** : But d'honneur (sociétaires)
- **Samedi 9 septembre** : Concours des vendanges au profit du Téléthon (ouvert à tous)

Bureau :

Président : BERGER Franck
Trésorier : REGNIER Patrice
Secrétaire : GRANGE Marie-Noëlle

Nous vous accueillons sur nos terrains de pétanque les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h toute l'année en fonction du temps.

LA CHASSE

L'an dernier avec le concours de la Fédération de Chasse du Rhône et le soutien de Mme Capucine Giraud, chargée à la Fédération de l'éducation à la nature en milieu scolaire, nous avons organisé au mois d'avril deux journées de découverte nature. Nous avons recherché les traces de pieds, le passage du gibier, analysé les déjections des animaux pour savoir s'il s'agit de lièvre, lapin, renard, fouine, chevreuil, et autres gibiers, découvert les essences des arbres et de la faune environnante. Deux journées agréables pour les élèves (je pense).



Sanglier et oui vous dites encore le sanglier

Fin mars 2022 suite à de gros dégâts dans des prairies, nous avons organisé une battue à la demande du propriétaire. Des battues que nous ne faisons pas les autres années, nous avons prélevé un sanglier.

Indice de prélèvement sur la commune :

- 2021 - 2022 : **6 sangliers prélevés**
- 2022 - 2023 : à la date du 10 novembre nous en sommes à **16 sangliers.**

Malgré les attaques sur les réseaux sociaux des anti-chasse, nous continuons à chasser pour essayer de diminuer les dégâts causés par le gros gibier. Il est vrai que nous sommes de moins en moins de chasseurs sur la commune.

En 2020, nous étions 61 chasseurs sur la commune. Cette année, nous ne sommes plus que **49 chasseurs**, et sur les 49, seulement 18 résidents sur la commune.

Vous trouverez en mairie l'arrêté préfectoral des jours de chasse tout au cours de l'année ainsi que la liste des piégeurs.

La remise de chèques pour les terrains sera les samedis 2 et 9 septembre 2023.

L'assemblée générale de la chasse se déroulera le dimanche 30 juillet 2023 à 10h au local de chasse.

La chasse n'a rien d'un loisir : c'est un mode de vie.
BONNE ANNEE A TOUS.

RALLYE 4L TROPHY

Nous remercions la mairie de «Les Haies » pour la participation de 300€ pour notre aventure 4L Trophy 2022 inoubliable : nous avons ainsi réalisé notre projet.

Grâce à votre soutien nous avons pu mener à bien notre rêve.



Cette aventure qui a débuté il y a plus de deux ans, reportée à cause de la crise covid, n'aurait pu voir le jour sans votre participation ainsi que tous les dons et les animations qu'on a organisées (tournois de boules, aides des enfants de Condrieu par ventes de savonnettes, brocantes, matinées...) et ainsi nous avons pu récolter 8 000 Euros pour notre participation et apporter des dons scolaires pour l'association « Les enfants du désert ».

Départ de Biarritz pour notre long périple de 6000km du 5 au 15 mai à travers la France, l'Espagne et surtout le Maroc, que nous sommes fières d'avoir accompli jusqu'au bout.

Merci encore !
Manon Putod et Cloé Paquet

CÉDRIC DENUZIERE

Une pluie de titres et de médailles pour le Paratriathlète Cédric DENUZIERE en 2022

En 2019, nous vous avons parlé du sportif Cédric DENUZIERE.

Petit rappel : Cédric est né le 29 juin 1989 à Vienne. Il a grandi dans le village des Haies. Atteint d'une malformation congénitale de naissance affectant l'ensemble de sa jambe gauche, il a dû s'adapter et gérer son handicap depuis sa naissance.

Cédric a toujours adoré le sport et en a pratiqué depuis tout petit (natation, foot, escrime, volleyball, ski, VTT...).

En septembre 2017, il rejoint l'AS Handivienne pour débiter le Paracyclisme puis il s'est orienté vers le Paratriathlon en 2019.

Cette même année 2019, il décroche son premier titre de Champion de France de Paratriathlon (le Pa-

triatlon est une épreuve enchaînée de 750 m de natation, 20 kms de vélo, 5 kms de course à pied). Malgré l'épidémie de COVID-19 et les difficultés pour accéder aux sites d'entraînements, Cédric décroche en 2020 et 2021 la médaille d'argent et le titre de Vice-Champion de France de Paratriathlon. Pour l'année 2022 en Paratriathlon, Cédric a participé à un stage avec l'Equipe de France, à des compétitions nationales et internationales, voici son brillant palmarès :

World Triathlon Para Cup et Para Series (compétitions internationales) :

- 11 juin 2022 à Besançon en France, Médaille de Bronze (3°)
- 19 juin 2022 à la Corogne en Espagne, Médaille de Bronze (3°)
- 8 juillet 2022 à Montréal au Canada, Médaille d'Argent (2°)
- 6 août 2022 à Swansea au Pays de Galles, (4°)
- 3 septembre 2022 à Alhandra au Portugal (5°)
- 15 octobre 2022 à Alanya en Turquie (5°)

Cédric se classe actuellement au 6ème rang mondial.



Championnat de France : le 11 septembre 2022 à Saint Jean de Monts en Vendée, Cédric décroche la médaille d'Or et son second titre de Champion de France de Paratriathlon 2022.

Le 21 octobre 2022, Cédric s'est vu remettre le trophée du sportif de l'année 2022 par la Ville de Vienne et l'Office Municipal des Sports de Vienne (OMS).

Nous lui adressons nos félicitations et lui souhaitons de continuer sur cette belle lancée pour l'année 2023 qui marquera le début des épreuves de qualification pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Vous pouvez suivre Cédric sur Facebook et sur Instagram

Facebook : Cédric Denuziere - Paratriathlète
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100085193467524>

Instagram : cedic.denuziere

Histoire

LE PREMIER MAIRE DES HAIES

Estienne Bernard BALAS a été le premier maire de notre commune entre 1790 et 1792.

Une de ses descendantes nous livre une anecdote, nous la remercions.

Il convient par avant de situer le contexte :

Au lendemain de la Révolution le 14 juillet 1789, partout en France, des pillages, émeutes, attentats, incendies éclatent. Les groupes politiques s'opposent.

Les années 1789, 1790 et 1791 sont mauvaises pour les récoltes et l'économie. La population souffre. Lyon s'enfonce dans les troubles révolutionnaires. Le début de l'année 1792 voit encore poindre une disette, et pour prévenir de nouveaux débordements, des troupes sont massées près de la ville de Lyon, ce qui ajoute encore à l'inquiétude.

La guillotine arrive à Lyon en octobre 1792 et est installée place des Terreaux.

Estienne Bernard Balas, 1^{er} maire des Haies
sa fille et Antoinette épouse G. Hanel
Jean-Louis Hanel
Jean-Marie Hanel, mon grand-père
sa fille Angèle épouse Léonard Journaud
Rose Marie Journaud épouse R. Spatrat
née aux Haies 1933.

ancien le maire,

sa nièce E. Solas, m'a prêtée

le bulletin municipal que j'ai trouvé très intéressant.
Je voudrais revenir sur la rubrique "histoire" car à ce sujet, j'ai une petite anecdote qui présente un certain intérêt.

Entre 1790 et 1792, Estienne Bernard Balas est convoqué à Lyon pour une réunion de maires.

Arrivé à la guillotine, il laisse son char à bœufs et continue à pieds pour se rendre place des Terreaux. Beaucoup de monde sur cette place; la guillotine est dressée; un homme l'interpelle: "Tu as peur, citoyen?"
- non, je vais à une réunion.

"Alors, toi là, tu verras mieux!"

E. B. Balas est arrivé à sa famille sans se faire remarquer, pour ne pas assister à l'exécution. Ensuite, il a démissionné. Je n'ai pas les dates.

Ces renseignements sont fiables et précis parce que nous, son grand-père parlait beaucoup de sa grand-mère Balas qui, elle-même tenait le récit de son père E. B. Balas.

Ainsi les générations se succèdent et les souvenirs s'estompent... J'espère ne pas avoir trop abusé de votre temps avec mon récit; mais il me semblait qu'il méritait d'être mentionné.

Je vous prie d'agréer mes cordiales salutations

Rose Marie Spatrat

Intercommunalité

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SPORT ET CULTUREL LES HAIES LONGES TRÈVES

Le bureau du syndicat intercommunal, propriétaire du complexe sportif du Fautre à Trèves est composé de 3 titulaires et un suppléant de chacune des communes et la présidence tourne à tour de rôle dans chacune des communes.

Pendant le mandat municipal 2020-2026, la présidence revient à la mairie de Les Haies et Mme PAOLUCCI Joëlle a été élue présidente en juin 2020. Elle est entourée de 2 vice-présidents, Monsieur CHAPPELLE Erik, adjoint de la mairie de Trèves et Monsieur TESTE Didier, adjoint de la mairie de Longes.

Les autres membres sont :

- Pour la commune de Les Haies : M. Bruno GRAPOTTE (titulaire), M. Fred MICHAUD (titulaire) et M. Thierry BOSVERT (suppléant)
- Pour la commune de Trèves : M. Patrick LAFAY (titulaire), Mme Laure RIVOIRON (titulaire) et Mme Sylvia COSTANZA (suppléant)
- Pour la commune de Longes : M. Sylvain RIVORY (titulaire), Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU (titulaire) et M. Lucien BRUYAS (suppléant)

Recettes et dépenses 2022 :

- Les recettes de fonctionnement sont constituées de :
 - La participation des 3 communes répartie en fonction du nombre d'habitants : 150 594 €
 - Location de la salle Pierre Bret : 19 310 €
 - Location de la maison, des associations utilisant le complexe sportif (Association des 4 vents, l'Echappée et Couture) : 10 500 €
- Les dépenses de fonctionnement arrêtées au 24/11/2022 :
 - EDF, Eau, fioul : 21 357 €
 - Entretien des terrains et abords : 18 460 €
 - Entretien bâtiment, matériel, nettoyage des locaux, réparation chambre froide, réparation de la chaudière, débouchage des WC : 14 662 €
 - Les dépenses d'investissement :
 - Achat ordinateur : 1 796 €
 - Installation des badges : 17 278 €
 - Nous avons 2 emprunts contractés lors de la construction de la salle Pierre Bret :
 - 1^{er} : 2 998 € par mois soit 35 976 € par an
 - 2^{ème} : 2 485 € par mois soit 29 820 € par an
- Nous avons des dépenses qui ne sont pas encore réalisées mais les devis ont été acceptés :
 - Ets RIVORY : divers travaux de réparation salle Pierre Bret : 2 004 €
 - Ets LEAULT : Nettoyage regard et remise en place de terre : 1 250 €

- Ets RIVORY : Travaux de réparation sanitaire du gymnase : 1 007 €

Les gros projets sont :

- Refaire la clôture vers la maison côté de la route
- Refaire l'ensemble de l'éclairage extérieur en LED

Location Salle Pierre Bret :

Nous venons d'installer un **défibrillateur** sous le porche de la salle Pierre Bret à droite de la porte d'entrée qui nous espérons ne sera jamais utilisé mais peut être utile en cas de besoin.



Pour l'année 2022, la salle Pierre Bret est louée sur 28 weekends (78% par des habitants ou associations des 3 communes et 22% par des personnes extérieures).

Nous vous rappelons que les demandes de location doivent se faire obligatoirement par mail à l'adresse suivante : syndicat.fautre@gmail.com

Pour consulter les tarifs, se reporter au paragraphe VIE COMMUNALE Espace Pierre BRET TARIFS location de ce bulletin (page 7).

ASQV - ASSOCIATIONS DES 4 VENTS

Nous nous étions quittés il y a un an en étant un peu perplexes voire inquiets après deux années qui ne nous ont pas fait de cadeaux : la perte de nombreux adhérents, une trésorerie très difficile à gérer si nous ne retrouvions pas rapidement de nouveaux ou anciens adhérents. Mais nous n'étions pas vaincus, et dès l'assemblée générale, la nouvelle équipe s'est mise au travail. Le sang nouveau mis en place dans nos structures secrétariat et comptabilité a permis de repartir sur de nouvelles bases.

Les outils indispensables comme le site internet (asqv.fr) ont été mis en place, la communication modifiée et clarifiée, la comptabilité suivie toujours avec autant de rigueur.

Bien sûr l'équipe de direction est importante mais nos intervenants salariés et indépendants ont été au top. Ils ont pris leurs missions à cœur afin d'attirer

de nouveaux adhérents. Nous avons fait le bon choix en validant l'arrivée de nouveaux intervenants : gym pour enfants, cross training et yoga qui nous ont fait décoller leur section.

L'association est composée de 16 sections différentes dont une autonome : le foot.

Nos activités culture : arts plastiques enfants, théâtre enfants, atelier « Ecrivains » et chorale.

Nos activités sportives : zumba Kids, zumba adultes,

baby gym, gym 3 pommes, multisports, kick boxing, multiboxes, gym fitness, gym adaptée, cross training, pilates, natation et yoga.

Vous pouvez communiquer avec nous par le site internet : asqv.fr ou le Facebook et notre adresse mail : associationasqv@gmail.com
Sportivement l'équipe ASQV



Gym 3 pommes



Multisports



Multisports



Crosstraining



Crosstraining



Groupe gym adaptée



Groupe Fitness



Groupe gym Fitness



Chorale



Théâtre enfants



Théâtre enfants



Théâtre sept 2022



Yoga



Pilates



Pilates



Multi Boxe



Groupe kick boxing



Multi Boxe

Intercommunalité

» SECTION CHORALE



Nous voici repartis pour la saison 2022-2023 avec un effectif qui frôle les 50 participants.

L'année 2021-2022 a été excellente tant au niveau de nos répétitions (un moment gênée par les règles du COVID) que pour les activités complémentaires.

Tout d'abord, le dimanche 24 novembre 2021, totalement réussi, a permis à 200 personnes de passer une excellente journée autour d'une succulente choucroute et de danser grâce à notre animateur habituel Noël.

Le concert du mois d'avril 2022 dont la seconde partie était animée par le « Lucien » a fait aussi salle comble et nous a procuré la joie de présenter notre travail de l'année sous la direction de Michel notre chef.

Au mois de mai 2022, c'est en week-end que nous nous sommes retrouvés, Robert à son habitude, nous a organisé 3 jours de chants, de partages joyeux à Pont en Royans, dans les locaux du Musée de l'Eau. Au programme, petite conférence sur l'eau, répétitions des chants et soirée festive du samedi où la participation de chacun a permis un moment de rires, de blagues et de chansons, A la fin de ces trois jours, une belle balade en bateau sur la Bourne a clôturé ces jours heureux, chacun repartant vers ses activités.

C'est autour d'une paëlla que nous avons en juin fêté la fin de l'année, non sans avoir fixé la date de la reprise.

Le programme de cette année :

- Journée choucroute le dimanche 20 novembre 2022.
- Concert annuel le samedi 1er avril 2023 à 20h.
- Weekend les 12-13 et 14 mai 2023 à Voguè - Ardèche

Vous trouverez plus d'informations par affiches ou dans vos publications municipales au moment des manifestations.

Vous aimez la convivialité et le partage, venez nous rejoindre à la salle Pierre Bret au Fautre (Trèves), vous serez accueillis avec joie, Répétitions le mercredi de 20h à 22h - 95 € pour l'année avec 2 cours d'essai gratuits.

» SECTION NATATION



Débutants ou confirmés, les membres de l'activité Natation, dont trois nouveaux adhérents pour cette année, se retrouvent tous les mercredis soirs à la piscine de Loire sur Rhône pour une heure de pratique sportive bien sûr, ... mais aussi pour le plaisir de la rencontre amicale.

Un moment tellement sympathique, que les nageurs ont pour habitude d'organiser un repas de fin de saison en juin et un week-end en septembre auxquels les conjoints sont également invités. C'est ainsi que, après un repas au restaurant de la Croix de Montvieux, nombreux étaient les participants au périple de deux jours à Annecy, avec visites culturelles du Château de Menthon Saint Bernard, de Talloires et Annecy, intermèdes gastronomiques dont un repas-croisière sur le lac puis découverte de l'extraordinaire canyon que sont les gorges du Fier.

Que de bons moments partagés !

OUTIL EN MAIN LES 4 VENTS DES HAUTS DE CONDRIEU

Fort de vouloir élargir la partie culturelle de l'ASQV, Christelle Poretti Moretton, secrétaire à l'ASQV avait soumis l'idée de proposer de créer un « outil en main », qu'elle avait connu auparavant sur les communes de St Symphorien sur Coise et sur St Etienne.

Malheureusement comme « l'outil en main » est une marque déposée, nous avons dû créer une association à part de l'ASQV dont les membres du



bureau occupent aujourd'hui une double casquette : Christelle Poretti-Moretton, secrétaire à l'ASQV et présidente de « l'outil en main », Pascale Bargeault, secrétaire de l'ASQV mais aussi secrétaire de « l'outil en main » et Gabriel Denuzière, trésorier adjoint de l'ASQV et Trésorier de « l'outil en main ».

Nous avons dû aussi rechercher des locaux, ne pouvant pas laisser notre matériel sur place au sein du Fautre, dû aux activités diverses de l'ASQV. Nous sommes partis démarcher nos trois communes (Trèves, Longes et Les Haies) que l'on remercie de leur accueil et de leur enthousiasme pour notre projet. Nous remercions tout particulièrement la commune des Haies, Monsieur le maire Mr Thierry Sallandre et ses conseillères et conseillers qui nous ont mis à disposition un appartement pour nous servir de local sur leur commune.

Notre association a pour but d'initier des jeunes à partir de 9 ans à 17 ans aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine par des bénévoles, professionnels à la retraite ou en activité et/ou des passionnés, avec de vrais outils dans de vrais ateliers. L'atelier d'une association « L'Outil en main » est un lieu d'échange intergénérationnel. Les bénévoles transmettent aux jeunes générations les gestes de leur métier et des savoir-faire qui ne s'apprennent pas dans les livres. Les jeunes accueillis dans les ateliers découvrent différents métiers tout au long de l'année et réalisent des ouvrages de leurs mains. Depuis plus de 25 ans les associations de « L'Outil en main » contribuent à l'épanouissement intergénérationnel.

Plus de 100 métiers sont répertoriés dans les 240 associations de « l'outil en main ». Certains jeunes ont même trouvé leur voie professionnelle et quelques-uns sont devenus meilleurs ouvriers de France.

Les 10 fondamentaux de « l'outil en main » sont :

- 1- D'initier les jeunes à la connaissance et à la pratique des métiers,
- 2- Développer leur dextérité manuelle,
- 3- Découvrir et travailler la matière,
- 4- Elaborer et réaliser un bel ouvrage,
- 5- Apprendre le respect de l'outil et du travail bien fait,
- 6- Eveiller leur regard et les sensibiliser au patrimoine,

- 7- Découvrir et se découvrir en prenant confiance en soi,
- 8- Susciter des vocations,
- 9- Maintenir un lien générationnel,
- 10- Mieux vivre ensemble et participer au bien vieillir.

Nous sommes à la recherche de dons de matériel, de partenaire mais aussi de bénévoles.

Nos ateliers se déroulent les samedis de 9h à 11h afin de ne pas faire concurrence aux activités proposées à l'ASQV mais aussi pour toucher un public différent que sont les collégiens. Nos ateliers ont débuté le samedi 12 novembre dernier.

Pour nous contacter :

Facebook : Outilenmain Des Quatre-vents

Téléphone : **06.32.82.95.36**

Mail : oemdeshautsdecondrieu@gmail.com

LA PAROISSE

Quelques nouvelles de l'église Saint Laurent de notre village.

Nous avons constaté que plusieurs bancs étaient très abimés par des insectes et il fallait évacuer ces bancs en bois. Il fallait faire appel à des volontaires bénévoles et c'est une équipe de l'Association des Haies en fleurs qui est venue avec des scies et aspirateurs. Ils ont coupé ces bancs défectueux et les ont évacués à la déchetterie.

Après un grand nettoyage, tout a été remis en place avec plusieurs rangées de chaises pour remplacer les bancs.

Merci pour leur aide bienveillante et leur spontanéité. D'autres projets nous poursuivent et nous avons encore besoin d'aide.

L'église est à tous, rendons-la digne de notre village, accueillante pour favoriser un recueillement dans la paix et le meilleur confort.

L'équipe paroissiale



Intercommunalité

FNACA - COMITÉ D'AMPUIS

Section des anciens combattants AFN Les Haies

Le 19/03/2022 lors de la commémoration de la fin des combats en Afrique du Nord à Loire sur Rhône, M. ALLEGATIERE a reçu la médaille du combattant



Le 26/10/2022 a eu lieu aux Haies, l'assemblée générale des membres de la FNACA du secteur d'Ampuis, qui compte une centaine d'adhérents des communes d'Ampuis, Echalas, Les Haies, Longes, Trèves, Loire-sur-Rhône, Saint-Cyr-sur-le-Rhône et Tupin-Semons.



Le nombre effectif se réduit. En 2022, notre ami ALLEGATIERE nous a quitté.

Prévisions 2023 :

Le tirage des rois aura lieu mi-janvier à Tupin-Semons.

Bonne santé à tous !
Maurice BEAUDET

MAINTIEN A DOMICILE ET AIDE A LA PERSONNE

» TELEALARME

Pouvoir appeler les secours à tout moment, en cas de besoin, tel est le principe de la téléalarme.

Notre commune adhère au service de Téléalarme de Vienne Condrieu Agglomération qui s'adresse prioritairement aux personnes âgées, malades, handicapées ou isolées.

Dans les objectifs de maintien à domicile, la téléalarme est une technique permettant à la personne d'être mise en relation 24h/24 et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute reliée aux sapeurs-pompiers, sur simple pression sur l'émetteur porté au poignet.



Ce lien permanent est rassurant en l'absence d'une présence constante de l'entourage.

Renseignements en mairie

» PORTAGE DES REPAS

En novembre, un questionnaire pour connaître les personnes intéressées par le portage de repas à domicile a été diffusé à la population. Vu l'intérêt important, ce service a été mis en place rapidement en fin d'année. Cependant, ce service ne peut être assuré que si le nombre de repas est suffisant pour que le prestataire se déplace. Il s'adresse aux personnes actives ou retraitées, valides ou en perte d'autonomie, avec un problème de santé temporaire, un handicap... Il s'agit du traiteur « La bonne cuisine » à Givors spécialisé dans le portage des repas à domicile. L'inscription peut être faite à tout moment et peut être temporaire.

Renseignements en mairie



» L'AIAD



L'Association Intercommunale d'Aide à Domicile (AIAD) a cinquante ans. C'est un demi-siècle d'actions, d'accompagnement, principalement auprès de nos aînés de ce grand territoire qu'est la région de Condrieu.

Toutes ces années de travail, depuis Madame Cognet, ont vu se succéder présidents et présidentes, directrices, responsables de secteur, équipes d'auxiliaire de vie, qui ont confirmé la **VOCATION de l'Association : accompagner et servir pour assurer un maintien à domicile de qualité.**

Maintenant, un projet de service (2020-2025) assure les priorités traduites dans des fiches actions :

• **L'aide aux aidants**

Ce thème est classé prioritaire. Des fiches d'information, en direction des aidants, ont été réalisées. Les journées itinérantes pour les aidants se réalisent cet automne. Un groupe partenarial (centre hospitalier de Condrieu, réseau visage, Les Fenottes, APF France Handicap) travaille avec nous avec beaucoup d'efficacité.

• **Le recrutement est aussi une action forte**

Nous avons mis en place une collaboration avec les pôles emploi. Une session de découverte professionnelle est programmée. Le recrutement reste difficile, malgré cela, nous cherchons à renforcer les équipes. Une page Facebook annonce nos offres.

• **Le travail au sein du SPASAD**

Il garantit le lien soin et service, c'est fondamental. Les comités de pilotage, nous permettent de parfaire nos attentes : la coordination est indispensable, le service à l'usager en dépend. La loi de financement de la sécurité sociale nous annonce une réforme importante avec la création d'un modèle unique et intégré : le service autonomie à domicile (SAD). Il s'agit de créer un seul et unique service autonomie à domicile en lieu et place de ce qui existe (SAAD, SIAD, SPASAD).

Des prestations de qualité, dans l'esprit d'une amélioration continue

La qualité dépend bien entendu du travail fourni

par nos équipes. La mise en place de l'avenant 43, à la convention collective de l'aide à domicile, le 1er octobre 2021 a permis une revalorisation salariale très attendue. Les personnels qualifiés ont bénéficié d'augmentation conséquente (250 € et plus). Cet avenant prend en compte l'ancienneté dans la branche, la qualification, les formations réalisées ... **Ces nouvelles dispositions encouragent la formation.** Pour cela, nous avons mis en place une nouvelle gestion des ressources humaines avec des propositions adaptées à chaque profil.

- Par exemple, la **Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)** permet aux agents plus anciens de mettre en valeur les années passées dans la profession.

- Autre exemple, pour les plus jeunes, dès leur entrée en fonction, un **tutorat personnalisé**, réalisé par une auxiliaire de vie confirmée, favorise la prise en main du métier.

- Après quelques mois d'expérience ou pour remettre à jour les connaissances, des **formations courtes** (toilette, utilisation des appareils) en lien avec les gestes du quotidien sont proposées. Cela s'inscrit dans un parcours professionnel et permet une augmentation des rémunérations.

- Des formations plus longues et qui conduisent au diplôme DEAES (Diplôme Accompagnant éducatif et social) nouvelle appellation pour Auxiliaire de vie sociale sont proposées.

Dans tous les cas, à l'embauche nous répondons aux attentes de la future employée, pour concilier vie personnelle et vie professionnelle. Nous proposons aussi des temps de réflexion comme l'analyse de la pratique ou encore des moments plus relaxants, comme des ateliers bien être, l'objectif étant **d'améliorer la qualité de vie au travail.**

Ainsi, nous améliorons la professionnalisation des équipes et l'engagement de chaque auxiliaire. Nous contribuons à revaloriser ce métier de l'aide et de l'accompagnement, métier d'avenir au regard du vieillissement de la population et de son souhait de vivre le plus longtemps possible à domicile.

Nous apprécions le travail constructif que nous réalisons avec nos nombreux partenaires, et nous les en remercions. Merci aussi à nos partenaires financiers, Merci aux communes pour la collaboration que nous entretenons tout au long de l'année.

Pour terminer, le conseil d'administration se joint à moi pour remercier bien sincèrement nos personnels.

La Présidente, Thérèse COROMPT

Intercommunalité

PARC DU PILAT

» UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Mercredi 21 septembre 2022, lors de la réunion du Comité syndical, Monsieur Charles Zilliox a été élu Président du Parc naturel régional du Pilat.



Maire de Bessey et Vice-président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, Charles Zilliox occupait depuis juillet la fonction de président par intérim du Parc du Pilat. En tant que 1er vice-président en charge des finances, de l'aménagement du territoire et du paysage, il avait été désigné à ce poste lors de l'élection d'Emmanuel Mandon au mandat de député.

» PILAT-RANDO.FR SUR VOTRE TÉLÉPHONE



Le site des itinéraires de randonnée du Parc du Pilat vient d'être modernisé, il est désormais accessible sur votre smartphone, avec de nouvelles fonctionnalités.

Le Parc du Pilat a ajouté une fonctionnalité à son site internet, une WebApp ! C'est-à-dire que vous pouvez l'épingler sur votre smartphone, comme une application,

sans surcharger votre machine. Mais surtout, les itinéraires deviennent accessibles sur les smartphones avec la possibilité de se géolocaliser sur le tracé. Autrement dit, votre téléphone va se transformer en carte de randonnée.

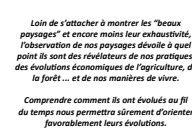
Pilat-rando.fr, c'est toujours, plus de 200 circuits de randonnée suivis, entretenus, balisés et décrits sur des fiches topo-guide téléchargeables gratuitement ! Randonneurs, VTTistes, Traileurs ou Cyclo trouveront les chemins qui leur conviennent, ainsi que les points d'intérêt et les services à proximité des itinéraires.

Plus d'informations : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/actualites/pilat-rando-fr/>

» « OBSERVER LES PAYSAGES DU PILAT »

Retrouver 30 années d'observation des paysages du Pilat dans un beau livre de la nouvelle collection « Patrimoines et richesses du Pilat ».

Vous retrouverez tout le massif du Pilat à travers des cartes postales anciennes, des photos d'archives datant des années 80 et des centaines de photos constituant l'observatoire des paysages du Pilat et leur reconstitution contemporaine. Ces séries d'images d'hier et aujourd'hui témoignent des transformations contemporaines à l'oeuvre.



Loin de s'attacher à montrer les "beaux paysages" et encore moins leur exhaustivité, l'observation de nos paysages dévoile à quel point ils sont des révélateurs de nos pratiques, des évolutions économiques de l'agriculture, de la forêt... et de nos manières de vivre.

Comprendre comment ils ont évolués au fil du temps nous permettra sûrement d'orienter favorablement leurs évolutions.

Auteur des textes : Julien Marceau, paysagiste concepteur du Parc du Pilat et Daniel Quesney, photographe de l'observatoire

Auteurs des photographies : Sophie Ristelhueber, photographe et Daniel Quesney, photographe.

ISBN : 978-235575-313-8

Prix : 35€ livre en vente dans les librairies et auprès des Editions Huguet www.editionhuguet.com/

» **DESTINATION 2041, LA RÉVISION DE LA CHARTE AVANCE**

La révision de la charte du Parc pour un renouvellement du classement du territoire en tant que Parc naturel régional sur la période 2026-2041 se poursuit.

Le diagnostic du territoire, l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte actuelle, l'évaluation de l'évolution de la biodiversité sont terminés. Ils sont en ligne sur le site internet. Sur cette base, le Parc du Pilat a organisé plusieurs temps de concertation avec élus, citoyens et acteurs socio-économiques. Ainsi, 5 grandes orientations pour la prochaine charte se dessinent :

- Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire
- Accroître la qualité écologique et paysagère du territoire
- Développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux
- Accueillir dans des conditions pérennes pour le territoire et ses ressources
- Tendre vers une plus grande résilience et une plus grande adaptabilité

Des ateliers d'écriture avec élus et techniciens des collectivités concernées par le Pilat sont en cours. Une consultation locale sur une version provisoire de la charte sera organisée au premier semestre de

l'année 2023 pour procéder à des ajustements.

Vous pouvez suivre l'ensemble de la démarche sur <https://www.parc-naturel-pilat.fr/destination2041/>



LE DEPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE AU SERVICE DE TOUS LES RHODANIENS



Le Département est compétent dans **4 grands domaines d'actions** - Solidarités, Éducation et attractivité, Politiques territoriales, Finances, Ressources et Développement durable - regroupant **12 politiques publiques**, pour un **budget global de 601,12 M€ (2022)**.
Le Rhône en chiffres :

- 52 collèges, 2M de repas/an
- 12 Maisons Familiales Rurales
- 3 600 km de sentiers balisés, 46 espaces naturels sensibles
- 1 musée, 80 000 visiteurs/an
- 2 médiathèques, 154 bibliothèques territoriales
- 249 M€/an dédiés aux solidarités, 40 000 prestations sociales/an
- 82 établissements d'accueil pour les seniors
- 36 établissements d'accueil du jeune enfant, 49 micro-crèches
- 4 M€/an de dotation au monde agricole
- 2 872 km de routes départementales, 1 700 ouvrages d'art
- 270 000 logements et locaux pros desservis par le haut débit d'ici fin 2022
- 105 M€ sur 6 ans investis dans des bâtiments scolaires basse consommation



www.rhone.fr

LE SAVIEZ VOUS ?

Le Partenariat territorial permet de soutenir des investissements de proximité au service des Rhodaniens, d'accompagner, guider et conseiller, communes et intercommunalités dans leurs projets et de maintenir ou créer des milliers d'emplois.
Ce sont ainsi 10 M€ qui sont budgétés, chaque année.

Depuis 2020, grâce à ce dispositif, le Rhône, 1er partenaire des collectivités, a soutenu les projets suivants dans la commune de LES HAIES

- Extension du cimetière communal
- Travaux d'isolation de la mairie



Ainsi va la vie

NAISSANCES :

» Fin 2021 (après impression du bulletin)



FRANCOIS Eléna
née en décembre 2021



ENG Rasmey
né en décembre 2021

FAURE Kalie née
décembre 2021

» 2022 :



POULENARD Léana
née en janvier 2022



MOULIN Léo
né en janvier 2022



LASRY Mael
né en août 2022

SULJIC Malik
né en juin 2022



LAFOND Maëlle
née en octobre 2022



HARO Ilan
né en octobre 2022



BUNOS Romy
née en octobre 2022

BUSARELLO Lina
né en août 2022

MARIAGES :



SOLIGNAC Sébastien
et PROIA Sophie
le 21 mai 2022



SIMON Jérôme
et THORIN Julie
le 23 juillet 2022



COLOMBET Nicolas
et DUMAS Mickaël
le 1er octobre 2022

NOCES :



NOCES D'OR

C'est le 1er Juillet 1972 que **Christian et Denise Villeneuve** se disaient « oui » à la mairie de Pélussin. Le 30 juillet 2022, leurs enfants et petits-enfants leur ont fait la « surprise » de souffler les 50 bougies en présence de la famille et des amis. Les Noces d'Or ont été fêtées comme il se doit jusque tard dans la soirée. Toute leur famille leur souhaite encore plein d'années de bonheur.

Célébration des **NOCES DE DIAMANT** (60 ans de mariage) de **Mr et Mme Combaropoulos Michel et Kaliopie** le 05 juin 2022 à la mairie des Haies



DECÈS :

Guy ALLEGATIERE
le 29 mai 2022

Germinal LOZANO
le 02 juin 2022

Roger MERLE
le 04 janvier 2022

Vous les connaissez ?

COMMERCE AMBULANTS

• Alain Pizza

Parking du Pilon
vendredi, samedi et dimanche
à partir de 17h
Tél. **06 27 77 11 88**

• Coif' en bulles - Salon de coiffure

Place de la mairie des Haies,
un mardi tous
les 15 jours et un samedi par
mois, selon le
calendrier disponible sur le site
internet :

[https://coifenbulles.
wordpress.com](https://coifenbulles.wordpress.com)

Tél. **06 23 16 43 02**

• La roulotte des saveurs

Epicerie, produits du terroir,
pain...

Vente à domicile sur
commande

Place de la mairie des Haies
le mardi de 16h à 18h

Tél. **06 14 25 69 45**

Adresse mail :

[laroulottedessaveurs@gmail.
com](mailto:laroulottedessaveurs@gmail.com)



**La Ferme des
Blondes**

**Vente de steaks
hachés et de colis
de viande de veau**

Patrice Faya
0670899427

Patrice@la-ferme-des-blondes.fr
le Godard, Chemin de Cossin
69420 Les Haies



Groupama
la vraie vie s'assure ici

▶ **À CONDRIEU**
10, RUE JEAN PEYRET
Tél. **09 74 50 34 15**

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talbout - 75009 Paris.

TAXIS BRUN
Tél : **04.74.56.66.48**

taxisbrun@gmail.com

TAXI

*agrée CPAM, assistances
5 taxis, véhicules 8 places
toutes distances*

11 rue de l'industrie 69420 CONDRIEU

**STATION SERVICE
POLI PATRICE**

**LIVRAISON DE FUEL, G.N.R
GAZOLE À DOMICILE**

943 ROUTE DE BEAUCAIRE - 69700 LOIRE SUR RHÔNE
TÉL 04 78 73 90 40 - PORT. 06 30 33 14 96

Vous les connaissez ?

**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
MATHEVON**




Tél. 04 72 24 93 33

INSTALLATION CHAUFFAGE FUEL - GAZ
BOIS - PAC - PLOMBERIE - SANITAIRE

CPM - MATHEVON Frédéric - 69420 LONGES
Site : chauffage-plomberie-mathevon.e-monsite.com

TP ROBERT

Travaux Publics & Transports



Tel. 04 74 59 55 10
patrick.robert69@orange.fr

1220 Chemin des Maisons Blanches - 69420 TUPIN ET SEMONS

électricité générale



scaf'elec
auto entrepreneur
installation rénovation dépannage

scafi maxence
scaf.elec@orange.fr

1017 route de la croix régis
69420 les haies

06-34-69-23-79

Atelier Floral Pollen



31, route de Saint Appolinard
42520 MACLAS

04.74.48.32.14

saslesephytes@orange.fr

UBÉDA
informatique



votre info'solution

Produits & services adaptés de la TPE à la PME.

Conseils • Services • Matériels
Logiciels • Formations



04.74.78.04.52

contact@ubeda-informatique.com

S.A.R.L RD SERVICES

472 Chemin des Vacines 69420 LES HAIES

Fourniture et pose de toutes menuiseries extérieures :

QUALIBAT / RGE



NEUF ET RENOVATION

- PVC
- ALUMINIUM
- BOIS
- BOIS/ALU
- VOLETS ROULANTS
- MOUSTIQUAIRES

Guillaume CHAVAS 06 59 02 69 21 / guillaumechavas@gmail.com

CHANS



Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72

Vous les connaissez ?

Jury Michaël
Depuis 2001

| | |
|------------------------------|-------------------|
| Assainissement non Collectif | Plomberie |
| VRD | Chauffage |
| Petit terrassement | Dépannage |
| Débouchage | Neuf - Rénovation |

06 07 25 38 31
mick.jury69@gmail.com - 69420 TREVES

P.H. SABOT
AGRI-ENVIRONNEMENT
E-mail : agri-environnement69@orange.fr

637 LA GROSSE GRANGE
69420 LES HAIES

06 87 35 78 35 **04 74 87 86 82**

Création graphique : www.pointedazur.com

Vous les connaissez ?



SARL Peillon Mickael
Electricité Générale

Neuf Renovation
interphone automatisme
sarl-peillon@orange.fr

6 chemin des prés
le bois joli 42410 Chuyer
06 15 98 39 69



Delphine & Patrick SATRE-JULIEN
Elevateurs-Producteurs
En Agriculture Biologique
791 route du pilon-LES HAIES

FROMAGES DE CHEVRE

Rigottes de Condrieu – Yaourts – Savons




L'esprit Pro au service des particuliers.
du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.

Parcs & Jardins

Choisissez votre énergie
Essence ou Electricité

Dépôt de gaz. Station Service 7/7- 24/24
69420 Longes 04 72 49 22 70 www.colinet.fr



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

6 9 4 2 0 AMPUIS

Les Vergers de Planèze

PRODUCTEUR DE FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

Vente à la ferme

Mardi 17h/19h Vendredi 14h/18h

Produits locaux

3400 route de planèze
69420 Tupin & Semons

Vous les connaissez ?

**OCCASIONS - NEUVES - TOUTES MARQUES -
ENTRETIEN-CARROSSERIE - PNEUMATIQUES**



**CENTRAL
GARAGE
D'AMPUIS**

JEAN-CLAUDE GABERT

HORAIRES

LUNDI AU VENDREDI :

07H30 - 12H00

ET 13H30 - 19H00

SAMEDI :

07H30 - 12H00

RÉPARATEUR AGRÉE

RENAULT - DACIA - LOUEURS

RÉPARATION ET ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES

CARROSSERIE

VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS DE TOUTES MARQUES

CENTRAL GARAGE D'AMPUIS

Une équipe dynamique, présente
depuis plus de 35 ans !

Tél. : 04.74.56.10.02.

CFR42

COMPTOIR
PROFESSIONNEL
RHODANIEN

* FABRICATION
FLEXIBLES
HYDRAULIQUES

* FOURNITURES
INDUSTRIELLES

Acier Visserie
Lavage Haute-Pression
Outillage Electroportatif

335, Route de Vertieu
42410 ST-MICHEL S/RHONE

04 74 56 43 38

comptoir42@orange.fr

Agenda 2023

JANVIER

- **Vendredi 6 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Vendredi 6 à 19h** : Vœux du Maire à la salle des fêtes
- **Du 19 janvier au 18 février** : Recensement de la population des Haies
- **Dimanche 29** : Matinée boudin du Sou des Ecoles

FÉVRIER

- **Samedi 4 au matin** : stage de remise à niveau du code de la route
- **Dimanche 19** : Sabodet patates des Zazous

MARS

- **Vendredi 3 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Samedi 4 de 9h à 15h** : déchèterie mobile sur le parking du cimetière
- **Vendredi 10** : Carnaval du Sou des écoles
- **Vendredi 17** : Fête du court métrage proposé par l'Association Culturelle
- **Dimanche 19 à 12h** : Repas des aînés
- **Jeudi 23** : Soirée du festival de l'humour avec la MJC de Vienne à l'Espace Pierre Bret au Fautre à Trèves
- **Dimanche 26 à 12h** : Choucroute de l'association Les Haies en Fleurs
- **Vendredi 31** : Veillée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes

AVRIL

- **Samedi 1 à 20h** : Concert annuel de la chorale des 4 Vents au Fautre à Trèves
- **Samedi 1** : Soirée théâtre : « Bang Bang » de la comédienne Perrine Rouland proposée par l'Association Culturelle
- **Samedi 22** : Banquet des classes en 3
- **Soirées du 28 et 29 avril à l'extérieur du village et le 30 avril et 1er mai dans le village** : Troc de la traditionnelle fleur du 1^{er} mai contre des œufs par les Zazous

MAI

- **Dimanche 7** : Omelette offerte par les Zazous
- **Lundi 8 à 11h** : Commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale
- **Vendredi 12 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Samedi 13** : Concours de pétanque du Sou des Ecoles (ouvert à tous)

- **Lundi 22** : Pétanque concours officiel vétérans en doublette mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)

- **Vendredi 26** : Fête des voisins

JUIN

- **Vendredi 2 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Samedi 10** : Concert de l'Harmonie de l'Ozon proposé par l'Association Culturelle
- **Lundi 12** : Pétanque concours officiel vétérans en triplette mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)
- **Lundi 26** : Pétanque concours officiel vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)
- **Vendredi 30** : Kermesse du Sou des Ecoles

JUILLET

- **Dimanche 30 à 10 h** : Assemblée générale de l'ACCA

AOÛT

- **Semaine du 8 au 12** : Tournée des brioches par les Zazous (du 8 au 10 dans les hameaux, le 11 et 12 au village)
- **Vendredi 11 - samedi 12 - dimanche 13** : Vogue et 3 bals des Zazous
- **Samedi 12** : Pétanque « challenge de la St Laurent » par les associations réunies
- **Dimanche 13** : Pétanque « challenge de la municipalité » par les associations réunies
- **Dimanche 13** : Paëlla à 19h et enterrement de la vogue à minuit
- **Mardi 15** : Concours de pétanque « coupe du 15 août » organisé par la Pétanque des Haies

SEPTEMBRE

- **Samedis 2 et 9** : Remise des chèques pour les locations de terrains par l'ACCA à la cabane des chasseurs.
- **Samedi 2 de 9h à 15h** : Déchèterie mobile sur le parking du cimetière
- **Samedi 2** : Pétanque But d'honneur (sociétaires)
- **Samedi 9** : Pétanque Concours des vendanges au profit du Téléthon (ouvert à tous)

NOVEMBRE

- **Samedi 11 à 11h** : Commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, exposition et vote du concours photo 2023

Numéros utiles

SERVICES PUBLICS :

• ALLO SERVICES PUBLICS

Tél. **39 39**.

Service renseignements administratifs
de 8h30 à 18h15 en semaine
Service gratuit, prix de l'appel selon opérateur
<http://www.service-public.fr/>

• Cantine/Garderie des Haies

Tél. **04 74 54 74 61**

(avec répondeur)

• Centre des impôts de Givors

1 rue Jacques Prévert
69700 Givors
Tél. **04 72 49 52 60**

• Service Territorial Sud (DDT Service Sud du Nouveau Rhône)

39 avenue de Verdun
69440 Mornant
Tél. **04 78 44 98 00**

• Ecole des Haies

393 Champs Blancs
69420 Les Haies
Tél. **04 74 87 86 07**

• Gendarmerie

1 rue Jean Julien Chapelant
69420 Ampuis
Tél. **04 74 56 10 26** ou **17**

• La Poste

1 rue des côtes du Rhône
69420 Condrieu
Tél. **36 31** (numéro non surtaxé)

• Maison du Département

(Maison des Services Publics)
1 Place des Droits de l'Homme
69420 Condrieu
Tél. **04 78 02 34 90**

• Perte ou vol de Carte bancaire

Tél. **0 892 705 705**

• Pôle Emploi

18 rue Jacques Prévert
69700 Givors
Tél. **3949** (prix appel + service gratuit)
<http://www.pole-emploi.fr/>

• Préfecture du Rhône

106 rue Pierre Corneille
69419 Lyon cedex 03
Tél. **04 72 61 61 61**
<http://www.rhone.gouv.fr/>

• Trésorerie de Vienne

30 avenue Général Leclerc
38200 Vienne
Tél. **04 74 85 79 99**

• Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
30, avenue Général Leclerc
38200 Vienne
Tél. **04 74 78 32 10**

SANTÉ, SERVICES MÉDICAUX ET D'URGENCE

• Centre anti poison de Lyon

Tél. **04 72 11 69 11**

• Docteurs Gaillard-Bruyère, Bourdel, Pinto, Injar, Coupat Maison de santé

45 Grande Rue
69420 Condrieu
Tél. **04 37 04 60 10**

• Docteur VIGNERON

9 avenue Charles de Gaulle
69420 Condrieu
Tél. **04 74 59 53 39**

• Hôpital local de Condrieu Et Maison de retraite du Vernon

10 rue de la Pavie
69420 Condrieu
Tél. **04 74 78 74 00**

• Hôpital de Vienne Lucien Husserl

Montée du Docteur CHAPUIS
38200 Vienne
Tél. **04 74 31 33 33**

• Infirmières

Maison de santé
45 Grande Rue
69420 Condrieu
Tél. **04 74 59 85 51**

• Séverine Duc et Véronique Le Tadic

390 Grand Rue
69420 Longes
Tél. **06 35 13 44 42**

• Laboratoires d'Analyses Médicales

32 Route Nationale
69420 Condrieu
Tél. **04 74 56 65 66**

• Pharmacie des Lônes

32E rue nationale
69420 Condrieu
Tél. **04 74 59 50 30**

• Pharmacie de garde

Tél. **32 37** (0.35 €/mn)
<https://www.3237.fr/> (gratuit)

• Pompiers

Tél. **18**

• Sages-femmes :

Maison de santé
45 Grande Rue
69420 CONDRIEU
Tél. **09 54 43 72 53**
Orianne BLANC
Elodie CLEMENT
Anne VALLEIX

• SAMU (urgences médicales)

Tel. **15**

• Vétérinaire (clinique)

31 route Nationale
69420 Condrieu
Tél. **04 74 56 67 46**

• Mairie des Haies

450 rue des champs blancs
69420 LES HAIES
mairie@leshaies.fr
Site internet :
<http://www.leshaies.fr>
Tél. **04 74 56 89 99**

Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi de 13h30 à 17h
mardi de 8h30 à 12h
vendredi de 16h30 à 19h

(Permanences du maire et des adjoints)